

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00
UNION POSTALE . . . \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA . . . \$1.00
ETATS-UNIS . . . \$1.50
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461
REDAC: Main 7460L'AFFAIRE OLIVER ET LE
"CANADIAN NORTHERN"

Un point de vue nouveau

L'Evening Journal d'Ottawa, dans son article de tête du 4 mai, envisage, d'un point de vue nouveau et particulièrement intéressant, l'affaire Oliver et les relations du cabinet avec le Canadian Northern.

On se rappelle que la dépêche du World, sur laquelle M. Laurier a basé toute sa proposition d'enquête, énonçait—sans les relier explicitement—deux faits distincts—1o. la permission donnée au Canadian Northern de découper dans les prairies de la Saskatchewan, à titre de subvention particulière, une tranche de plus de six cent mille acres; 2o. le dépôt subséquent, au crédit de M. Oliver, de deux sommes de cinquante et de dix-neuf mille piastres.

C'est sur le lien qui peut exister entre les deux faits que semble devoir porter exclusivement l'enquête parlementaire.

L'article de l'Evening Journal écarte temporairement, pour les fins du débat, toute la question des soixante-neuf mille piastres; il vise, d'une façon exclusive, la série des actes publics qui concernent l'octroi de la subvention et qui sont inscrits en blanc et en noir dans les documents officiels du gouvernement du Canada.

Ils peuvent se résumer en quelques mots:

En 1890, le Manitoba and South Eastern Railway obtint du gouvernement fédéral une subvention en terres de 6,400 acres par mille, à être choisie à l'est de la Rivière Rouge, dans la province du Manitoba. La même année, cette compagnie obtint de plus un certificat constatant qu'elle avait parachevé 106 1/3 milles de voie ferrée—ce qui lui donnait droit à une subvention de 680,320 acres.

En 1897, un arrêté ministériel décréta que la compagnie ne pourrait choisir ses terrains dans les "swamps lands" du Manitoba, celles-ci appartenant à la province et non au gouvernement fédéral. L'arrêté décréta en outre que, si la compagnie ne pouvait trouver son dû dans le territoire indiqué—et en dehors des "swamps lands"—elle n'aurait droit à aucune autre compensation. Le gouvernement (MM. Laurier, Sifton, etc.) estimait que ses obligations étaient absolument limitées au territoire manitobain et ne prévoyait aucun transport de concession.

En avril 1907, un événement décisif se produisit: le Canadian Northern, en d'autres termes, MM. McKenzie et Mann, fit l'acquisition du Manitoba and South Eastern. Moins d'un mois après, d'après la théorie que l'Evening Journal prétend fondée sur les documents officiels, un arrêté ministériel autorisa les nouveaux propriétaires à choisir dans les terres à blé de la Saskatchewan la concession de 680,320 acres (moins 20,000 déjà prélevés dans le Manitoba). Comme de hauts fonctionnaires du gouvernement estimaient à \$13 l'acre la valeur des terres à blé de la Saskatchewan, cela faisait un cadeau de \$10,000,000—un cadeau minimum de plus de \$6,500,000, si l'on base les calculs sur une moyenne de \$10 l'acre.

UN CADEAU, disons-nous, un simple cadeau, car l'arrêté ministériel de 1897—toujours d'après l'Evening Journal—limitait les obligations du gouvernement aux terres manitobaines et ne prévoyait pas de transfert.

L'affaire des \$69,000 même si elle était prouvée jusque dans les détails—ne serait qu'une peccadille à côté de celle-là, qui engage tout le gouvernement et dont la preuve relève de documents officiels. Elle ne représenterait qu'une minime commission sur l'une des plus scandaleuses opérations qui aient encore été perpétrées.

Nous ne faisons que signaler aujourd'hui cette donnée nouvelle; mais il est à espérer qu'elle fera, à la Chambre, l'objet d'un grand débat.

Le pays a le droit de savoir s'il est vrai que ses ministres—à la veille d'une grande consultation électorale—ont fait à MM. McKenzie et Mann un cadeau de \$6,000,000 à \$10,000,000, et pourquoi ils l'ont fait.

Il faut que cette opération soit expliquée jusque dans les détails. Il y va de l'honneur du cabinet tout entier.

Omer HEROUX.

Un autre gaffeur

Nous attirons la plus sérieuse attention de M. Allard qui dirige les affaires ministérielles en l'absence de M. Gouin, sur l'état d'esprit de la rédaction du journal dont la publication coûte si cher à son gouvernement.

Sous prétexte de défendre la politique de M. Laurier, on raisonne là d'une façon désastreuse pour le ministère provincial.

Parce qu'il y a beaucoup de soumissions pour la construction de la marine de guerre, la feuille entreprenne conclut que l'entreprise coûtera moins cher.

Au début, peut-être. Mais si le nombre de soumissionnaires dénote une vive concurrence, il accuse aussi l'attention des grands constructeurs sur tout ce qui touche aux armements. D'où le danger, malheureusement trop justifié par ce qui se passe ailleurs, que la marine Laurier ne finisse par coûter au Canada ce que les marines étrangères coûtent aux autres pays, des sommes folles, et précisément parce qu'aux complications internationales réelles, il faut ajouter, comme le disait le correspondant du Post les manoeuvres des intéressés à tenir leurs chantiers en activité.

La feuille aux \$45,000 comprend très bien la portée de cet argument puisqu'elle est obligée de le dénaturer pour y répondre.

Seulement, pourquoi ne réfléchit-elle pas un peu plus avant d'écrire? Elle n'est pas obligée de taper sur ses pourvoyeurs et encore moins de "s'incriminer" comme on dit au palais, en clamant si haut que l'unique effet de la concurrence est "de faire ou exécuter ses travaux au meilleur marché possible."

Tout le monde va dire: mais alors pourquoi le gouvernement provincial ne demande-t-il pas des soumissions pour l'impression du Journal d'Agriculture?

Voyez-vous le danger de jouer sur les textes?

M. Allard—bon garçon—n'ose pas peut-être pas se fâcher de cette gaffe.

Mais si M. Gouin était ici, le frère en aurait déjà des nouvelles.

H. D'AULNAY.

Un nouveau missionnaire

POUR LES RUTHENES

M. l'abbé Claveloux est arrivé à Sifton le dix-neuf avril. Originaire de France, il a été ordonné prêtre pour le diocèse de St-Boniface en 1908. Il a fait du ministère en Saskatchewan jusqu'au moment où il partait pour la Galicie en septembre 1909. En septembre 1910 il changeait de rite avec la permission du Saint-Siège.

Il a débuté dans son ministère en chantant dans trois missions différentes du district de Sifton les offices du jour de Pâques, et des deux jours suivants.

Le chant ruthène qui renferme pour plusieurs étrangers une grande somme de difficultés a été presque parfaitement maîtrisé par le nouveau missionnaire: "Est-ce un ruthène? demandait un fidèle de Drifton River à son voisin durant le Saint-Sacrifice.

Les nouvelles qu'a rapportées M. l'abbé Claveloux des trois compagnons Canadiens-français qu'il a laissés en Galicie, sont bien rassurantes. S'ils rencontrent des difficultés dans l'étude de la langue, ils ont aussi l'espoir de réussir dans leur entreprise. Leur désir, comme le nôtre, est qu'ils soient remplacés à leur départ par de nouvelles recrues. C'est aussi notre espoir.

J. A. D. SABOURIN, Ptre. Sifton, 1er mai 1911.

Et cette enquête?

On annonce le prochain départ pour l'Europe de M. Wiallard, l'un des fonctionnaires du ministère de la Navigation.

Si on en croit une rumeur qui paraît bien fondée, M. Wiallard avait été chargé de conduire, aux chantiers de Sorel, l'enquête particulière qui a servi de prétexte au gouvernement pour écarter un projet d'enquête générale.

Si M. Wiallard s'en va en Europe, qu'advient-il de cette prétendue enquête?

Allons-nous assister à une nouvelle comédie destinée à tromper le public et le parlement?

RENSEIGNE.

BILLET DU SOIR

L'HUMOUR AMÉRICAIN

On pratique beaucoup l'humour chez nos voisins. Et c'est sans doute un excellent moyen de se reposer des affaires. L'Américain est tout rond, en esprit comme en commerce, et c'est pourquoi il y va toujours carrément.

La grosseur ou la lourdeur de la farce ne le fait pas hésiter que la possibilité d'une faillite quand il place ses capitaux.

Faites-vous une différence entre une farce grosse, qui n'est pas toujours une grosse farce, et une plaisanterie lourde? Cela pourrait bien n'être qu'une sottise conventionnelle, mais il me semble que la farce grosse est américaine, tandis que la plaisanterie lourde est de fabrication allemande (made in Germany). Un Français raconte qu'un bourgeois berlinois eut un jour l'imprudence de commettre chez lui une plaisanterie, la fenêtre étant ouverte. La plaisanterie tomba dans la rue et brasa le casque de métal d'un inoffensif uhlan qui passait sans se méfier. C'est depuis ce temps-là que l'on sait que la farce allemande est lourde. Je ne connais malheureusement pas les origines de la farce américaine, dit grosse.

Mais à côté de la basse plaisanterie à laquelle nous ont accoutumés quelques-uns de nos théâtres, il existe un esprit américain qui ne manque pas de sel... gaulois.

Nous en avons cueilli quelques-unes afin de faciliter un rapprochement entre les Canadiens-français et les Yankees et aider ainsi à la Réciprocité. Et nous nous flatons en même temps d'avoir résolu le problème de faire de la politique en s'amusant. Pourquoi pas? On a bien réussi à s'instruire en s'amusant. Quand on aura trouvé le moyen de se raser en s'amusant, le monde sera devenu un paradis qu'il sera bien dur de quitter.

L'Américain en est rendu à faire de la morale en s'amusant, ce que M. Brioux a en vain tenté: Il en coûte plus pour entretenir un vice qu'une famille, dit un journal des Etats-Unis. Vous avez ri, mais vous avez compris, et vous cesserez de fréquenter le cinématographe.

Toujours dans un ordre d'idées morales, veut-on encourager les petits jeunes gens à travailler, l'Américain ne leur dit pas obscurement comme le bonhomme Lafontaine: C'est le fond qui manque le moins. Non pas, tirant une image d'un détail de la vie quotidienne et intime, il leur dit: Rien ne nous vient sans effort. Les plus beaux cois sont toujours ceux qu'on a le plus de mal à boutonner.

Malheureusement, l'humour américain se répand parfois en dehors des Sunday Schools, et l'esprit de société accuse un affligeant manque de galanterie. Un journaliste, le croirait-on? va jusqu'à écrire des énormités comme celle-ci: Les cheveux d'un homme grisonnent plus vite que ceux d'une femme, parce qu'il les porte tout le temps.

N'allez pas croire pourtant qu'il n'y ait que le modeste journaliste qui se permette d'avoir de l'esprit. Roosevelt lui-même, l'International, l'Universal Roosevelt ne dédaignent pas la plaisanterie, entre une conférence en Sorbonne et une chasse en Afrique. Il pratique lui-même, tout comme si c'était un sport de plein air, l'humour—et quel humour! Ecoutez ceci, qui montre quelle rancune il garde à son blanchisseur: Le Chinois au moins n'a pas un visage à deux faces. C'est vrai, car si John avait une autre face il ne porterait certainement pas celle qu'on lui voit.

On raconte qu'un coroner américain fit un soir une plaisanterie sinistre, encore qu'historique: Il se présenta à un bal masqué costumé en Henri VIII. Le lendemain un journal déclara que c'était très spirituel, parce que le roi Henri VIII, qui était un professionnel du veuvage et dont les femmes avaient l'habitude de mourir subitement, avait dû être l'un des plus intimes amis des coroners de son époque. Et les veuveurs de la veille la trouveront très bonne. Comme ils avaient dormi dessus, la plaisanterie n'en était que meilleure.

'Au fait, c'est peut-être ça, la farce grosse.

Léon LORRAIN.

Expédition au Vénézuéla

ON VEUT DEMETTRE LE PRESIDENT GOMEZ.

Spécial au "Devoir"

New-York, 8.—Le Dr Vasquez, ancien ministre des travaux publics au Vénézuéla, recueilli en ce moment à New-York des fonds pour organiser l'une expédition de guerre.

Il s'agit de déposer le président Juan Vicente Gomez.

Castro, dit le docteur Vasquez n'a rien à voir dans cette affaire.

Le choix de
M. Dorion

On annonce que le gouvernement fédéral va confier à M. Charles-Edouard Dorion, l'ancien bâtonnier de Québec, la succession judiciaire de M. François Langelet.

C'est une nomination qui, dans le monde du Palais comme dans le grand public, sera accueillie avec la plus vive satisfaction et dont il convient de féliciter le gouvernement.

Elle met fin du reste à une sorte de scandale.

M. Dorion, avocat érudit et modeste, d'une grande dignité professionnelle et d'une indiscutable intégrité a été honoré par ses confrères des plus grandes marques de confiance. Le suffrage de ses pairs et l'opinion publique le désignaient depuis longtemps aux grandes fonctions judiciaires. Il semblait cependant condamné à se voir indéfiniment préférer des politiciens heureux ou bien appareillés.

Ce n'est pas que M. Dorion soit marqué de la tare originelle de qu'il ait donné le scandale de complaisance envers l'hérésie nationaliste: il n'est pas conservateur, il porte l'un des grands noms du monde libéral et, bien qu'il se soit depuis longtemps désintéressé des querelles de parti, il n'a jamais donné à ses anciens compagnons d'armes raison de suspecter son orthodoxie. C'est même à lui que le gouvernement provincial eut devoir confier sa cause dans le procès Fournier.

Mais M. Dorion avait, aux jours lointains de 1896, commis une faute qui a depuis pesé sur toute sa carrière, qui explique, qui seule peut expliquer l'ostracisme dont il a été l'objet.

M. Dorion, électeur de Québec-Centre, avait cru qu'il était de son devoir, à raison de l'attitude prise dans le conflit scolaire par MM. Langelet (François) et Angers, de donner à M. Angers l'appui de son vote. Par un scrupule déloyauté, il avait tenu à en prévenir les chefs de son parti.

On ne lui avait pas encore pardonné et il semblait qu'on ne lui pardonnerait jamais ce crime! Un avocat-député, qui compte bien quelque jour revêtir l'hermine, disait même à ce propos à l'un de mes bons amis: Ah! monsieur, ces choses là ne s'oublient pas. Le temps les aggrave plutôt...

Les dieux cependant ont fini par pardonner!

Serait-ce qu'on a jugé l'expiation suffisante? ou bien, M. Langelet ayant reçu de son parti les honneurs suprêmes, a-t-on cru que la blessure devait être cicatrisée? ou encore, M. Laurier s'est-il aperçu qu'il était temps et plus que temps de donner à l'opinion publique une nouvelle satisfaction et de se faire pardonner des choix étranges? Nous l'ignorons.

Mais le fait reste, il est heureux et tout le monde s'en réjouira.

Au gouvernement maintenant de poursuivre dans cette voie et de faire des magnifiques et redoutables fonctions judiciaires la constante récompense du travail et de l'honneur.

O. H.

Pratique de
Charlatan

Vendredi dernier, un jeune homme de 22 ans blessait deux personnes à coups de revolver et s'il n'en a pas tué dix, c'est simplement parce que son arme était trop petite et qu'il tirait au hasard. On a découvert qu'il était fon, souffrant du délire de la persécution, provoqué chez lui par la lecture de soi-disant traités d'hypnotisme.

Nombreux sont les charlatans qui ont mis à la portée d'un public qui ne peut la comprendre, cette science de l'hypnotisme que les aliénistes n'expérimentent qu'avec les plus grandes précautions et l'existence aux Etats-Unis comme ici des individus qui exploitent la crédulité publique en se faisant passer pour professeurs d'hypnotisme. Ils font des élèves, c'est-à-dire qu'ils créent des fous avec de pauvres diables qui seraient probablement demeurés normaux n'eussent été leurs fatals enseignements.

On fait croire à ces nigauds qu'ils peuvent endormir celui-ci ou celui-là en faisant des passes ou en prononçant des paroles et quand il arrive que ces élèves tombent par hasard sur un épileptique ou une névrosée, le mal qu'ils causent est souvent irréparable.

Tous les grands aliénistes Voisin, Charcot, Bernheim, Gilles de la Tourette, ont mis les médecins ordinaires en garde contre la pratique impulsive ou inutile de l'hypnotisme. Les secousses im-

primées au système nerveux d'un malade par les somnifères hypnotiques sont toujours dangereuses et se répercutent sur tout le système. Il y a eu des guérisons opérées par l'hypnotisme, mais c'est quand cette science était maniée par des aliénistes connaissant parfaitement le "sujet" et sachant jusqu'à quel point ils pouvaient aller.

En attendant, nous avons ici un tas de farceurs qui vont de théâtre en théâtre et de salle en salle, promenant avec eux 3 ou 4 pauvres névrosés qui leur servent de "sujets". Ils provoquent chez eux des crises hystériques toujours dangereuses, usent leurs nerfs et abrutissent leurs cerveaux simplement dans le but de donner au public un spectacle à la fois triste, répugnant et immoral.

Et dans ces théâtres de vingt-huitième ordre on rencontre des enfants, des fillettes, qui croient que c'est arrivé! et feront d'excellents sujets pour les professeurs de demain, à moins qu'ils ne finissent tout simplement à l'asile des fous.

Le jeune homme qui a manqué de tuer deux personnes était un de ces sujets, victime probablement d'auto-suggestion causée par la lecture de livres qui ne devraient jamais entrer dans une maison.

N'est-il pas possible de défendre cette littérature dangereuse et aussi d'interdire les représentations de charlatans comme il s'en donne tous les soirs à Montréal et ailleurs?

DES HAMEAUX.

Sur le Pont
d'Avignon...

M. Rodolphe Lemieux tend ses largesses à tous les fonctionnaires de son département.

Les élections approchent.

L'absence de l'hon. M. Turgeon de la cérémonie d'assemblément de Sir François Langelet, a été vivement remarquée et commentée.

Le président du Conseil n'était pas encore remis de sa dernière déception.

L'octroi des contrats, pour la construction de la marine de guerre Laurier est ajourné.

On attendra peut-être jusqu'après les élections dans l'espoir que le peuple oubliera.

La réciprocité a des partisans et des adversaires. En dehors de la Chambre et à part quelques intéressés, la marine n'a pas de partisans.

M. Clifford Sifton sort vainqueur du concours hippique, avec un saut de sept pieds de hauteur.

Il avait l'entraînement.

Le vol des aviateurs devient de plus en plus dangereux et sans que la police s'en mêle.

L'assemblément de Sir François Langelet a coûté une grosse quantité de poudre au pays. Le canon a tonné pour la cérémonie et à l'entour du coup de midi.

Si les coups de canon de la citadelle coûtent autant que ceux de la marine, le pays y gagnerait à avoir des lieutenants gouverneurs qui restent longtemps en place, doit se dire Sir L.-J. Jetté.

On affirme qu'en apprenant la nomination de Sir François à Spencer Wood, Charles a mis au feu le manuscrit de deuxième volume de ses canons politiques.

M. Gervais se demande si l'Almanach achète par M. Chs. Murphy ne contiendrait pas quelques prédictions intéressantes pour lui.

On réaffirme que la nomination de M. d'Almeida, à la position de secrétaire du commissariat canadien est décidée. Il ne s'agit plus que de trouver un domestique du "Soleil" un remplaçant à l'échelle aussi souple.

M. Brodeur en ramènera peut-être un des vieux pays.

Le menuier Sans-Souci, s'il vivait encore, pourrait dire: "Il y a bien plus de peintres à Sorel que de juges à Ottawa."

Elèves de Ste-Hyacinthe

Sir François Langelet est le troisième élève du séminaire de Saint-Hyacinthe à qui échec et honneur.

Les deux autres étaient sir M. Masson et sir J. A. Chapleau.

Une tournée de
M. R. L. Borden

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 8 mai.—M. R. L. Borden a décidé de consacrer ses vacances à une tournée politique. Il prendra part tout d'abord aux élections de la Nouvelle Ecosse, puis il visitera l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.

Accident mortel à Ottawa

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 8 mai.—David Jordan, peintre à l'emploi de la Ottawa Car Co., et qui est tombé avant hier dans le puits d'un ascenseur, est mort hier de ses blessures. Il y aura enquête.

Feu de forêt

Les pompiers et les pompes du Poste de la Côte des Neiges ont eu fort à faire pour éteindre un feu qui s'était déclaré dans des feuilles mortes et de jeunes pousses sur le versant occidental de la Montagne. Le feu a été circonscrit à l'aide de tranchées et les dommages sont insignifiants.

Des Elections Générales

LES AURONS-NOUS L'AUTOMNE PROCHAIN?

(Service spécial au DEVOIR)

Ottawa, 8.—Aurons-nous les élections générales à l'automne? C'est la question que se posent ces jours-ci tous les politiciens, à Ottawa. Et la plus part d'entre eux croient beaucoup à la probabilité de ce dénouement à la crise de la réciprocité.

Si le deadlock qui existait au commencement de la semaine dernière est rompu, il est certain qu'il y en aura un nouveau, lors de la rentrée des chambres, vers le mois d'août, à moins que d'ici là, le sénat américain rejette l'entente Taft-Fielding, ce qui est peu probable.

A cette rentrée, le ministère va tenter d'obtenir de nouveaux crédits pour l'année courante, car la Chambre des Communes ne lui en vote actuellement que pour trois mois. La gauche, afin de l'empêcher d'adopter la réciprocité, va tenter de lui refuser ces sommes, assez considérables, et le gouvernement se trouverait acculé à la dissolution du parlement.

M. Laurier a pensé sérieusement à faire des élections, il y a quelque temps, au cours de la crise de l'opposition, quant à la question de cherté de M. R. L. Borden. L'occasion eût été splendide, pour la droite, d'escamoter au peuple, grâce au désarroi de la gauche, un nouveau mandat pour cinq ans. Mais le projet ne souriait guère aux ministériels, certains d'être encore députés pendant dix ans, sans nul autre travail à faire que de voter au gré du premier-ministre. Il y avait aussi cet obstacle, que les ministériels de l'Ouest ont fait valoir: une quinzaine de nouveaux comtés surgiraient dans les nouvelles provinces, le recensement de 1911 une fois terminé. Or faire les élections avant ce recensement, c'était indiquer la population de ces nouveaux comtés en la privant à vrai dire d'une représentation à laquelle elle a droit.

M. Oliver s'est fait le champion de cette idée, dans le cabinet, et M. Laurier a vite compris quelle bonne raison il avait là de ne pas précipiter l'appel au peuple.

Mais le recensement général va commencer de se faire en juin. Au premier juillet, les fonctionnaires d'Ottawa chargés de compléter les statistiques, les auront toutes à leur disposition: à la hâte, ils pourront établir le chiffre de la population des diverses provinces, et une simple division leur permettra de fixer le chiffre de la représentation dans chaque comté. Il sera possible alors, en septembre ou octobre, si la gauche tient toujours tête au ministère, sur la question de la réciprocité, et refuse de lui voter le reste du budget pour 1911-1912, de faire la délimitation des nouveaux comtés, et puis M. Laurier pourrait dissoudre le parlement et en appeler au peuple. Tout indique que la crise aura ce dénouement.

On n'en prévoit pas d'autre, puisque la droite ne peut reculer maintenant et abandonner la réciprocité à son sort, tandis que la gauche ne peut sans se dégrader ne pas continuer sa lutte à l'encontre de ce projet d'entente. Aussi M. R. L. Borden va-t-il partir en juin pour faire une tournée politique dans l'Ouest, tandis que les députés de la droite et de la gauche vont prendre contact avec leurs électeurs, pendant l'ajournement prochain de deux mois; de la sorte ils tiendront le public en éveil.

M. Laurier part soucieux pour la conférence impériale du 22 où il va à recueillir. L'attitude définie qu'il lui faudra prendre à cette réunion l'embarrasse d'avance. Il amène, avec lui, en apparence, comme conseillers, au fond pour les empêcher de commettre quelque grosse erreur en son absence, Sir Frederick Borden et M. L. P. Brodeur. Et s'il a demandé un ajournement à la Chambre, ce n'est pas tant, ainsi que le dit la presse ministérielle, pour donner un peu de repos à M. Fielding, que parce qu'il ne veut pas lui laisser la direction de la Chambre des Communes. Il le sait emporté, irascible, et dans ces conditions, une crise pourrait vite survenir. Aussi l'ajournement de deux mois, s'il ne fait pas l'affaire de M. Fielding, qui va ronger son frein, donne-t-il un peu d'assurance à M. Laurier. Quand il reviendra en juillet, il aura tout fait de juger de la situation et si elle lui paraît le moins opportun pour faire des élections, nous les aurons avant 1912.

A PROPOS DE FRÈRE GODFROY

On l'inviterait à parler nettement

(Service spécial au DEVOIR)

Ottawa, 8.—Ministres et ministériels canadiens-français sont furieux contre Godfrey Langlois et le "Pays".

Les articles à jet continu de Godfrey sur la corruption du parti qui trône à Ottawa et à Québec, sur les malversations de certains députés et sénateurs qu'il se garde de nommer, ses cris de paon affarouché sur la ruine à brève échéance du ministère actuel, tout ceci agace depuis longtemps MM. Rodolphe Lemieux, L. P. Brodeur et nos autres pseudo-hommes d'état et grands députés.

Il est fortement rumeur, aujourd'hui, que les ministériels vont tenter de fermer le bec à l'oiseau de malheur qui hulule sur les ruines du Temple. Il se pourrait que d'ici peu, l'organe officiel du ministère, à Montréal, le "Canada", somme enfin Godfrey de nommer les députés, sénateurs et ministres qu'il accuse sournoisement de péculat, ou de se clore le bec. "Les noms ou du silence!" lui dira le "Canada" de demain.

On se demande quelle attitude prendront alors Godfrey, et s'il se taira ou bien s'il révélera quelque scandale nouveau.

Protestations contre Lloyd George

SON PROJET D'ASSURANCE CONTRE LA MALADIE ET LE CHOMAGE SOULEVE DES RECRIMINATIONS TRES VIVES.

Londres, 8.—En proposant son nouveau plan d'assurance, taxant le riche au bénéfice du pauvre, Lloyd George semble vouloir faire renaitre, en Angleterre, les protestations d'il y a douze ans, lors de la guerre du Transvaal. Aujourd'hui comme alors, la devise du gouvernement semble être: "Payez, payez, payez!"

On peut s'attendre à des cris d'écœurés, si ce projet d'assurance en cas de maladie et de chômage devient loi.

On ne peut améliorer encore ce bill, qui n'est pas rendu public, mais deux questions intéressantes se posent à ce sujet.

1.—Quel sera le montant nécessaire par la proposition?

2.—On prendra-t-on l'argent? Le Chancelier estime qu'il faudrait, lorsque la loi aura son plein effet, \$22,500,000 par an pour aider aux victimes du chômage.

La contribution de l'Etat est évaluée à \$3,750,000.

Les estimés pour les pensions de vieillesse avaient été fixées dès l'abord à \$30,000,000. Ils atteignent déjà \$65,000,000 et augmentent encore.

Se basant sur ces données, les critiques prédisent que le gouvernement, ou plutôt les contribuables devront déboursier au moins \$50,0

LETRE D'OTTAWA

POUR LES AUTEURS SEULEMENT

Ottawa, 7. — Un jugement du juge Fortin, en 1906, décidait que la convention de Berne relative aux droits d'auteur, de par des arrêtés impériaux, a force de loi au Canada. Ceci mit fin au pillage des auteurs français par des sociétés d'édition montréalaises peu respectueuses du bien d'autrui. Depuis, avant de publier une œuvre d'un auteur étranger, il faut s'entendre au préalable avec la société qui le représente, dans la plupart des cas. Nos lois des droits d'auteur, néanmoins, étaient remarquables à cause de leur obscurité; et il a fallu, cette année, que le gouvernement les refondit. Il l'a fait, dans un bill récent de M. Fisher, soumis à l'étude de la Chambre il y a quelque dix jours.

Notre législation antérieure était en conflit avec celle de la Grande-Bretagne. Par l'acte de l'Amérique britannique du Nord, en 1867, le parlement anglais nous donnait bien le droit de légiférer quant aux droits d'auteur. Mais en réalité, nous n'avons jamais pu l'exercer. "En 1872, disait récemment M. Fisher, le parlement canadien votait une loi des droits d'auteur que les autorités impériales refusèrent de sanctionner. Plus tard, en 1889, le parlement votait une nouvelle loi des droits d'auteur à laquelle le gouverneur-général accorda la sanction royale parce qu'elle renfermait une disposition portant qu'elle n'entrerait en vigueur que par proclamation du gouverneur-général en conseil, proclamation qui ne fut jamais lancée à cause de l'opposition des autorités impériales. Il se trouve donc que la loi impériale resta en vigueur et que jusqu'à présent le Canada n'a pas eu la permission d'édicter des lois de quelque importance à l'égard des droits d'auteur."

La Grande-Bretagne, en 1886, avait donné son adhésion à la convention de Berne; les autorités impériales y avaient souscrit pour elles et pour leurs colonies. Mais celles-ci, en dépit de tous les efforts qu'elles firent pour exercer leurs droits de légiférer à leur gré sur ce point, n'en ont obtenu la reconnaissance, en pratique, qu'à la conférence impériale de 1909. Et la loi que M. Fisher expliquait à la Chambre des Communes, le vingt-six avril, est à vrai dire le résultat d'une lutte entreprise depuis bientôt cinquante ans à ce sujet entre le Canada et la Grande-Bretagne.

Dans ses grandes lignes, cette loi est certainement plus favorable aux auteurs que toutes celles que nous avons eues depuis 1867. Elle légifère pour les Canadiens, et contient des dispositions spéciales pour les auteurs britanniques. Elle détermine tout sujet de Sa Majesté ou tout résident de bonne foi de l'Empire britannique, du fait qu'il enregistre ses droits d'auteur pour une œuvre produite dans la partie de l'empire où il réside, aura droit à ses droits au Canada. De même toute personne qui réside de bonne foi au Canada et y enregistre ses droits d'auteur se trouve du coup protégée dans le reste de l'empire. C'est ce que M. Fisher appelle "la réciprocité impériale quant aux droits d'auteur," dont la conférence de Londres en 1910 semble avoir établi le principe.

Pour les étrangers à l'empire, notre nouvelle loi établit qu'il ne leur suffit pas de mettre leurs œuvres en vente dans les îles Britanniques pour leurs assurer leurs droits au Canada. Ainsi, quoi que les États-Unis ne fassent pas partie de l'union internationale, le seul fait, pour un auteur américain, de vendre son livre en Angleterre lui assurait jusqu'à cette année ses droits dans tous les pays de l'union, quoique les États-Unis ne donnent rien, en retour, aux auteurs de ces pays. C'est injuste. Dorénavant, nul étranger ne peut obtenir ce droit au Canada, si ce n'est à la suite d'une convention ou d'une entente spéciale entre notre gouvernement et le pays auquel appartient cet auteur. "Si la Chambre adopte notre bill, disait le vingt-six avril, M. Fisher, je proposerais de ne pas adhérer à l'union à moins que seuls les citoyens des pays qui en font partie obtiennent les avantages du droit d'auteur au Canada." Et les Communes approuvent cette détermination.

La loi Fisher, notons-le brièvement, au fil du crayon, donne à nos auteurs des avantages qu'ils n'ont jamais eus avant cette année. Ainsi, l'ancienne loi fixait le terme de la propriété littéraire et artistique à vingt-huit ans. En de certaines circonstances, elle la prolongeait de quatorze années additionnelles. Puis l'œuvre tombait dans le domaine public. Maintenant, la durée de la propriété littéraire comprend la vie de l'auteur et cinquante années après sa mort. Ceci peut fort bien n'être d'aucun avantage appréciable pour un grand nombre d'écrivains ou d'artistes dont les œuvres, de peu de valeur, paraissent pour tomber tout de suite dans l'oubli. Mais, s'il s'agit d'un ouvrage important, d'une valeur réelle, d'un dessin, d'un tableau, d'un opéra qui sortent de l'ordinaire, cette prolongation des droits est excellente pour l'écrivain, l'artiste, ou le compositeur qui les a enregistrés et pour ses enfants. Cette disposition est au reste en tous points conforme au principe établi par la convention de Berlin et reconnu dans la plupart des grands pays.

De même, la nouvelle loi détermine une sanction pénale contre celui qui se rend coupable de toute contrefaçon d'une œuvre littéraire, dramatique ou musicale. L'ancienne loi frappait tout au plus d'une amende, la plupart du temps d'un chiffre minime, le contrefacteur, ou le violateur du droit de propriété. Dorénavant, l'auteur dont les droits sont méconnus ou violés pourra faire appréhender le coupable, le faire traduire au criminel, faire procéder à la saisie de toutes les contrefaçons, des épreuves, des matrices, des planches, et le reste, qui ont servi à les fabriquer. Ceci, à part des recours au civil.

Enfin, quiconque prononce une série de conférences, un discours, un sermon, dont il veut empêcher la reproduction, soit qu'il entende publier plus tard cette œuvre en volume, ou qu'il ait cédé ses droits à quelqu'un en particulier, peut, s'il donne un avis à cet effet, en empêcher toute reproduction et même tout compte-rendu fait sans sa permission. Il lui suffit d'enregistrer d'avance ses droits d'auteur au ministère de l'Agriculture, et nul n'a droit d'y contrevioler.

Voilà pour quelques-uns des avantages de la nouvelle loi Fisher. Soulignons-en maintenant certains points faibles.

D'abord, elle méconnaît quelque peu le droit de propriété littéraire et artistique; car elle permet, parfois une sorte d'expropriation, faite, il est vrai, dans l'intérêt public; du moins la loi l'affirme. Ainsi, par exemple, un auteur, s'il n'est pas satisfait de son travail, ou pour n'importe quelle autre raison, le dépose hors du public; il attend pour parfaire cet ouvrage. Après certaines procédures, le ministre peut ordonner la reproduction de cette œuvre. Il est vrai que l'auteur lésé peut en appeler à la Cour d'Échiquier. Mais, s'il ne le fait pas, ou si celle-ci approuve cette sorte d'expropriation, l'auteur n'a plus qu'à laisser dire. Cette disposition est calquée sur des textes de loi des colonies britanniques qui n'existent pas dans la convention de Berlin, et soulèvent des protestations nombreuses en Angleterre.

De même, la loi actuelle maintient le paiement de taxes payables par l'auteur qui fait enregistrer ses droits. Dans la plupart des autres pays, l'enregistrement est gratuit, il suffit de déposer au ministère trois exemplaires de l'ouvrage sur lequel on veut conserver ses droits. L'imposition de cette taxe de dépôt existait dans l'ancienne loi, et les auteurs comptaient la voir disparaître, grâce au bill Fisher. Mais il n'en est rien.

Une clause contient un non-sens notable: d'après elle, l'auteur d'un article paru dans une revue, un journal, une encyclopédie ou tout ouvrage fait en collaboration, garde son droit d'auteur. Mais l'éditeur peut seul imprimer cet article et en autoriser la réimpression pendant cinquante ans. Alors à quoi sert le droit d'auteur à celui qui a écrit l'article, s'il ne peut en disposer à sa guise, l'article une fois publié déjà?

Notons encore que cette nouvelle loi ne protège pas du tout les journalistes et les écrivains auteurs de contes, de nouvelles, de chroniques, de billets publiés dans les journaux. Ainsi, par exemple, le premier venu peut démarquer les billets du soir d'Albert Lozeau, les chroniques d'Edmond Léo, les contes du Nationaliste, et les auteurs n'ont qu'à se laisser piller. La loi ne reconnaît pas leur droit de propriété à cette littérature issue de leur intelligence.

Malgré ces défauts et ces non-sens, le bill Fisher, au dire d'auteurs qui l'ont examiné, étudié attentivement, et en ont comparé les dispositions à celles de notre ancienne loi, ainsi qu'aux termes des conventions de Berne, de Paris et de Berlin, marque certes un progrès assez considérable sur l'état de choses qui a existé jusqu'à cette année. Ils s'étonnent cependant, et à bon droit, d'une lacune importante, et semblent à l'architecture, aux reproductions photographiques et cinématographiques, même chorégraphiques, mais quoiqu'il s'inspire de la convention de Berlin, modèle parfait du genre, nulle part il n'y est question de la protection des œuvres scientifiques. M. Fisher lui-même, dans son discours, à ce sujet, n'en a pas soufflé un seul mot. Est-ce à dire que nos auteurs de livres de science n'auront pas droit à la propriété des œuvres qu'ils produiront, que tout le monde les pourra piller, et que tout le monde aussi pourra s'approprier, au Canada, les œuvres des savants étrangers? Il faut bien le croire, car le bill Fisher, qui définit nettement ce que c'est qu'une œuvre littéraire, artistique, dramatique ou musicale, ne donne nulle définition de l'œuvre scientifique.

Un journaliste français de la génération présente, Jules Huret, écrit dans un de ses récits de voyages, "En Amérique", ces lignes étonnantes:

Les savants américains n'ont pas plus de pudeur que les mercantiles. On me montre un travail d'un "savant" d'ici sur la fermentation des fromages qui n'est que la traduction cynique d'une communication d'un élève de l'Institut Pasteur.

"Où ce pillage éhonté s'arrêtera-t-il? Et quand?" Il ne faudrait pourtant pas qu'un voyageur européen ait raison d'insérer quelque bon jour dans son carnet de notes une remarque analogue sur le pillage des savants d'outremer par certains de nos "savants" et de nos écrivains canadiens, qui l'ont déjà pratiqué!

Georges PELLETIER.

GROS INCENDIE DANS UNE USINE

Deux fils électriques venus en contact, mettent le feu aux usines de Allis-Chalmers-Bullock

Un très sérieux incendie s'est déclaré samedi vers 5 heures de l'après-midi aux usines Allis-Chalmers-Bullock, Limited. Le feu a été éteint dans une dépendance où se trouvent les machines servant à faire les essais, les expériences; de là il se propagea aux ateliers des machines à perfore et aux machines servant au tissage et revêtement des fils. On est sous l'impression que deux fils électriques d'un très fort voltage se sont croisés, car quelques-uns des employés ont vu, à un moment donné une grosse étincelle briller et immédiatement le feu éclata. La brigade de la compagnie accomplit tous les efforts possibles pour maîtriser l'élément dévastateur; peu après, la brigade de Lachine, sous les ordres du chef Robert, la brigade de la Dominion Bridge Co. et, de Montréal, une pompe à vapeur, un fourgon à boyaux avec une escouade de pompiers sous les ordres du sous-chef Brière, vinrent prêter main-forte aux pompiers volontaires de

la compagnie Allis-Chalmers-Bullock Ltd. Le chef Tremblay se rendit en automobile. Grâce aux efforts de tous, le feu fut arrêté dans la bâtisse où il avait commencé; cette bâtisse mesure 200 x 60 et 50 pieds; elle est toute en briques et acier; il n'y a aucun dommage aux autres dépendances. Les pertes résultant de ce feu sont élevées, vu les machines coûteuses qui ont été détruites; elles peuvent être de \$50,000 à \$100,000. La compagnie Allis-Chalmers-Bullock, Limited, a pour plus d'un million d'assurances; environ \$10,000 dans l'Association des Manufacturiers Canadiens et \$900,000 dans les compagnies d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Angleterre.

Temporairement la compagnie rétablira ses ateliers brûlés dans l'entrepôt, elle rebâtit la bâtisse brûlée dans le plus bref délai possible et n'arrêtera en rien la marche de ses affaires.

Plusieurs protestations au sujet des pavages

Un grand nombre de propriétaires ne veulent pas qu'on améliore les rues, s'ils doivent payer tous les frais

On ne semble pas sûr à l'Hôtel de Ville si des travaux de pavage seront faits cette année. Le secrétaire municipal reçoit un si grand nombre de protestations qu'on doute que les échevins voteront la somme nécessaire bien que la charte le leur autorise.

Les protestations pour empêcher les améliorations des rues se sont multipliées à l'Hôtel de Ville jusqu'à 5 heures et après-midi. Et le nombre des protestés déjà reçus est suffisant pour démontrer que la loi n'est pas populaire. Dans certaines rues, tous les propriétaires ont fait préparer un projet notaire.

Aux termes prescrits par le conseil municipal, on n'exécute pas de travaux dans les rues dont la moitié des propriétaires s'opposent.

On disait samedi dans les cercles municipaux qu'on n'appliquera pas la loi même dans les rues où les protestataires ne seraient pas en majorité, parce que l'impôt ne sera encaissé que durant le cours

Pension de la vieillesse en France

La loi est impopulaire et moins de 5 pour cent de la population ouvrière désire en profiter

Paris, 8. — Les socialistes français sont déçus de la manière dont la loi des pensions aux vieillards pauvres a été reçue par le peuple. La loi française anglaise avait été autrefois patronnée, paraît-il, par le lord de Lloyd George ne demandait aucune contribution de la part des ouvriers, tandis que la loi française réclame une contribution proportionnelle à la somme soustraite par le gouvernement. On croit que c'est là la cause de l'impopularité de la loi et les ouvriers auraient décidé de boycotter la loi passée en avril dernier.

D'après une enquête de la loi ceux qui n'ayant pas encore 65 ans veulent bénéficier de la loi à cet âge devaient donner leur nom avant le 3 mai. Dans le rapport connu de 23 villes, il y a paraît-il, moins de cinq pour cent de la population ouvrière, ne gagnant pas 3,000 francs, qui a donné son nom.

A Paris, 37,000 seulement se sont portés sur la liste sur un total de 1,500,000.

Le gouvernement a fait cependant beaucoup d'efforts pour amener les ouvriers à s'inscrire sur la liste; il a fait afficher des placards partout et envoyé des avis à tous les intéressés.

Ceux qui s'inscrivent seront obligés de fournir au fond de retraite jusqu'à l'âge de 65 ans. Les hommes doivent donner leur nom français par les femmes, 6 francs; les mineurs 4 francs 50.

Les ouvriers ne tiennent pas à contribuer ainsi à une pension dont la majorité ne jouira pas.

L'Allemagne et la Réciprocité

Elle réclame des États-Unis les mêmes avantages que ceux qu'on nous accordera. — Une mission officielle allemande au Canada

Berlin, 8. — Les journaux allemands continuent leurs protestations contre le traité de réciprocité entre le Canada et les États-Unis pour le tort qu'il causera au commerce allemand.

Ils disent que Washington doit garantir à l'Allemagne les mêmes privilèges que ceux accordés au Canada.

Ils rappellent à ce propos la note de Washington, en février 1910, stipulant que les États-Unis donneront au gouvernement ger-

manique le traitement de la nation la plus favorisée.

Le ministère n'a pas fait encore de déclaration officielle à ce sujet, mais il envoie en juin, au Canada, le comte Von Koerber et le Dr. Hamann, sous prétexte d'étudier le système économique du pays. On dit que ces messieurs sont simplement chargés de sonder les autorités du Dominion, dans le but de convertir l'accord commercial actuel en un traité de commerce permanent.

LA REVOLUTION AU MAROC

(Spécial au "Devoir")

Londres, 8 mai. — Les dépêches de Tanger annoncent que la situation à Fez est désespérée, car les forces du sultan ont été mises en déroute.

Les troupes et les munitions sont presque épuisées et si la colonne Brémont ne parvient pas à déboucher de suite la capitale, elle devra se rendre.

On compte beaucoup aussi sur l'arrivée du général Tauté qui est à Taout avec 9,000 hommes.

Un télégramme de Madrid confirme que les troupes espagnoles occupent des positions stratégiques de premier ordre dans le Rif et que ces précautions sont prises en vue d'un empiètement de la France au Maroc.

Sur la Passerelle

LA JOURNÉE D'HIER.

Quatre transatlantiques sont arrivés hier dans le cours de la journée et tous ont levé l'ancre.

Les arrivés sont: le "Virginian" de Liverpool, avec 88 passagers de 1ère, 502 de deuxième et 1,920 d'entrepont; le Sardinian de Londres et Havre avec un grand nombre de passagers; le Premonia, des ports de la Méditerranée avec un cargo de fruits et enfin, le Bengore Head allié de l'Esplanade.

Sont partis: Le Montcalm, l'Englishman et le Dominion. Ce dernier avait 125 passagers de cabines et 75 d'entrepont.

PREMIER ECHOUEMENT. Le steamer Stormont, propriété de la Montreal Transportation Co., s'est échoué dans la nuit de vendredi à samedi entre la Lougue-Pointe et la Pointe aux Trembles. Le navire fait le service entre Sydney, N.-E. et Port William.

Le Stormont, descendant de Québec, avait basé sa cargaison de 125,000 minots de blé aux éleveurs de la mission et sur le Montcalm. Le navire a pu être dégagé par quatre remorqueurs de la compagnie Sincennes et McNoughton samedi après-midi.

Comme il s'est échoué sur un lit de vase, le Stormont n'a subi aucune avarie.

Une enquête sera tenue par le commissaire Demers.

DEPARTS DE MONTREAL. Sont partis le samedi, 6:

Ionian, Allan, pour Glasgow. Sicilian, Allan pour Londres. Montrose, C. P. R. pour Liverpool. Cassandra, Donaldson, pour Glasgow. Cervona, Thompson, pour Londres. Sont partis le dimanche, 7:

Montcalm, C. P. R. pour Liverpool. Englishman, Dominion, pour Bristol. Dominion, Dominion, pour Liverpool. Prévu pour le mardi 8:

Lake Michigan, C.P.R., Londres et Anvers.

Prévu pour le vendredi 12:

Lakonia, Bedford, Glasgow. Virginian, Allan, Liverpool.

Prévu pour samedi, le 13:

Sardinian, Allan, Havre et Londres.

PAQUEBOTS DANS LE PORT. Sont arrivés le dimanche, 7:

Virginian, Allan, de Liverpool. Sardinian, Allan, Londres et Havre. Premonia, Thompson, ports de la Méditerranée.

Bengore Head, McLean Kennedy, allié de Louisbourg.

DANS LE PORT: Lakonia, Bedford, de Glasgow.

Pisa, Canada, d'Hambourg.

Lake Michigan, C. P. R., Londres et Anvers.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS. Le Parissian, est arrivé à Boston, de Glasgow, hier.

Le Hurona, ligne Thompson, est parti de Middleborough, pour Montréal à 5 heures hier soir.

Le Cervona, ligne Thompson, est parti de Londres à 5 h. 50 samedi matin.

Le Saturnia, ligne Donaldson, est parti de Glasgow pour Montréal avec 360 passagers de cabines et 660 d'entrepont.

Le Laurentine, ligne White Star, est parti de Liverpool samedi soir à 7 h. avec 112 passagers de 1ère, 499 de 2ème et 890 de 3ème.

NAVIGATION INTERIEURE. PORT COLBORNE. Port Colborne, 6 mai. — Des-

cendant: Plummer, Fort William à Montréal; Neepawa, Fort William à Montréal; Marshall, Parent, Chicago à Montréal; bié-d'Inde; Brandon, Chicago à Ogdensburg; cargaison générale; Gordon, Fort William à Montréal, arrive.

Montant: Arlington, Ogdensburg à Chicago, cargaison générale.

Vent: léger de l'ouest.

Port Colborne, Ont., 7 mai. — Montant: Kinnmont, Kingston à Fort William, allié.

Descedant: Beaverton, Fort William à Montréal; bié; Imperial et consort. Sarnia à Montréal; bié; Arabian, Advant, Kenora, Fort William à Montréal; bié; Davidson, Chicago à Montréal; bié-d'Inde; Keywest, Port Arthur à Montréal; bié-d'Inde; Russell, Sagre, Erie à Montréal, charbon.

Vent: léger du sud-ouest.

SAULT SAINT-MARIE. Sault Ste-Marie, Ont., 6 mai. — Montant: Turret Cape, 9.15 p.m.; T. H. Wickie, 2.10 a.m.; G. P. Baker, 4.30 a.m.; W. Jolcott, 5.50 a.m.; F. J. Murphy, 9.30 a.m.; E. B. Osler, 7.30 a.m.; Maruba, City of Bangor, 11.30 a.m.; Fairmont, Lakeland, 1 p.m.; Davock, 2.40 p.m.; Price, McKinney, 4.25 p.m.; Superior, 6.20 p.m.

Descedant: Donnacona, Chas. S. Price, 10.20 p.m.; Stella, Edenborn, 12.20 p.m.; M. C. Elphick, Rupert, 10.30 a.m.; E. H. Garey, 3.35 a.m.; Turret, 6.30 a.m.; General O. M. Foo, 6.30 a.m.; Brazil, W. C. Agnew, 8.50 a.m.; Queen City, 10.20 a.m.; G. W. French, 10.20 a.m.; Henry Phipps, 12.25 p.m.; L. C. Hannah, 1.50 p.m.; H. Rogers, 3.35 p.m.; Cent, 4.15 p.m.; Bieker, 5.35 p.m.; J. W. Rhodes, 7.00 p.m.; Zenith, City, 8.00 p.m.

Sault Ste-Marie, Ont., 7 mai. — Montant: Angeline, 8.40 p.m.; Wexford, 11.40 p.m.; J. S. Morrow, 5.20 p.m.; J. W. Ties, 6.20 p.m.; L. B. Miller, 8.00 a.m.; Hero, Manitou, 2.00 p.m.; Leafield, 3.05 p.m.; W. T. Traudale, 6.00 p.m.; Mariposa, 7.15 p.m.

Descedant: N. B. Ream, 10.10 p.m.; Newona, Turret, 11.05 p.m.; J. H. Bartow, 12.15 p.m.; Emperor, 1.40 p.m.; C. A. Black, Mesaba, 10.40 a.m.; E. J. Buffington, 12.20 p.m.; Duluth, 2.3 p.m.; Hammon, Alberta, 2.30 p.m.; Bieker, 3.40 p.m.; James Watt, 5.05 p.m.; W. D. Mathews, 6.35 p.m.

EN ROUTE POUR MONTREAL. Milwaukee, Chili, 21 mars.

Inishowen, 18 avril.

Head, 18 avril.

Manchester, 22 avril.

Devona, 22 avril.

Coaling, 22 avril.

Bellona, 22 avril.

Crown of, 22 avril.

Cordova, 22 avril.

Willahad, 22 avril.

Waimate, 22 avril.

Montfort, 22 avril.

Bray Head, 22 avril.

Thors, 22 avril.

Athena, 22 avril.

Canada, 22 avril.

Manchester, 22 avril.

Corporation, 22 avril.

Crampton, 22 avril.

Pomeranian, 22 avril.

Royal Edward, 22 avril.

Hurona, 22 avril.

Saturnia, 22 avril.

Manchester, 22 avril.

Engineer, 22 avril.

Laurentine, 22 avril.

LES ARRIVAGES: Paquebots A De

Victorian, Liverpool, St-Jean

Caroline, New-York, Havre

Cleveland, Plymouth, New-York

Minneapolis, New-York, Londres

Celtic, New-York, Liverpool

Dues, de l'Éclat

Aburaz, New-York, Gènes

Parisian, Boston, Glasgow

Lake Manitoba, Liverpool, St-Jean

Cedric, Liverpool, New-York

Megantic, Liverpool, Portland

PETITES ANNONCES

AGENTS FINANCIERS

PANNETON & GARIEPY, agents financiers, 30 Saint-Jacques. Édifice Trust & Loan, Main 1002. Prête à tout sur hypothèque, achat de billets, créances, assurances. Règlements de successions.

COMMIS PHARMACIEN

demandé, 6 mois ou un an d'expérience. Pharmacie St-Georges, coin Bernard et Esplanade.

PROFESSEUR DEMANDE

On demande un professeur expérimenté à l'École Saint-Louis, 25 rue Fairmount Est. S'adresser au Directeur. 106-3

MEDICIN ET ETUDIANT

Trouver stock de médecine, instruments de chirurgie et dentaire, livres de chirurgie, médecine, dictionnaire et notes de vieux médecins. Cause de vente: mortalité. Le soir, 714 Visitation. 103-2

CADERES ET MIROIRS

Réparations de vieux miroirs et de vieux cadres à bas prix nous avons toujours le plus grand choix d'images à la grande réduction. LA CIE. W. SINTAINER Inc., 58 Boulevard Saint-Laurent.

CHAMBRES A LOUER

Belles chambres meublées ou non. Famille privée, salle de bain et eau chaude. Pas d'enfants. \$7, \$8, \$12; s'adresser 1272 Saint-Denis. 106-6

PLAIN-PIED A LOUER

Rue Casault, un plain-pied de cinq pièces, bien éclairées. No 201 rue Casault, une rue à l'ouest de l'avenue De Lorimier, près de la rue Rachel. \$14.00. A. H. Lapierre, architecte, 30 rue St-Jacques.

A VENDRE

Victorias neufs et de seconde main, de première classe, pour charretier, aussi tous genres de voitures à bon marché chez Ulric Roy et Cie, 111, rue Pineau. 104-6

LOTS A VENDRE A BORDEAUX

2 lots près de l'église et 1 lot au bord de l'eau, aussi une terre à Saint-Michel à \$375 l'arpent. S'adresser: A. D. DUPONT le soir, 1970 Saint-Laurent.

PHARMACIE A VENDRE

Dans la banlieue à 20 minutes du centre de la ville. Belle position où médecine peut pratiquer et faire de la pharmacie. Vente pour cause de maladie. Ecrite à Casier 36. Le "Devoir".

PROPRIETE DE CAMPAGNE A VENDRE

A Vaudreuil, sur un terrain de 170 x 54, belle résidence d'été et d'hiver, chauffée à eau chaude et munie d'un appareil à gaz, bonne grange, bon pailleur, le tout fini moderne, d'une valeur de \$11,000 pour la moitié du prix. S'adresser 40 Saint-Denis, Bell Téli. Est 5417.

TERREIN A VENDRE

Un magnifique terrain situé sur la première avenue à Rosemont. Vendra bon marché. S'adresser 1209 Cadieux.

Le Délégué Papal à Québec

Grandiose réception. --- Des milliers de personnes vont lui présenter leurs hommages

Québec, 7. — Samedi après-midi, la Ville Capitale a été l'hôte d'un évêque de renom dans ses murs le délégué papal Son Excellence Mgr Stagni. Comme toujours, car l'hospitalité de Québec est devenue presque proverbiale, les citoyens de cette ville catholique ont fait une réception grandiose au prélat distingué qui la visitait.

A 3 hrs. 30, le train du C.P.R. emportant Son Excellence, entrainé en gare, Mgr Roy, évêque auxiliaire de Québec, accompagné de plusieurs membres du clergé se porta à la rencontre du délégué papal. Une escorte de zouaves pontificaux accompagnait le cardinal jusqu'à la Basilique où Son Excellence fut reçu à la porte, par Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec et par tout le clergé de Québec.

Après avoir dit une courte prière Son Excellence prit place sur un trône et un puissant chœur entonna le "Te Deum".

Sa Grandeur Mgr Bégin donna ensuite lecture de l'adresse suivante :
ADRESSE DE MGR L'ARCHEVÊQUE A SON EXCELLENCE, MGR. PEREGRIN-FRANÇOIS STAGNI, O. S. M., ARCHEVÊQUE D'AQUILA, DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE AU CANADA ET A TERRENEUVE.

Excellence,

Permettez-moi de saluer par un joyeux et reconnaissant Alléluia la première visite dont vous honorez l'Eglise de Québec, et son pasteur. C'est un beau jour que Dieu nous a fait, un jour dont l'exultante allégresse s'harmonise bien sur nos lèvres et dans nos cœurs avec les hymnes et les joies de la saison pascale.

Aussi, est-ce d'un cœur profondément ému que nous vous adressons, dès votre arrivée dans nos murs et dès votre entrée dans cette Basilique, une cordiale et très respectueuse bienvenue. Bienvenue de la part de l'humble chef de cette Eglise de Québec, si heureux d'affirmer tout de suite et bien haut ses sentiments de vénération pour votre personne et de dévouement au Siège apostolique, que vous représentez parmi nous.

Ces sentiments, Excellence, nous sommes sûrs que les seigneurs Pontifes, nos prédécesseurs, s'y associent dans la gloire. Indigne héritier de leur charge pastorale, nous n'aurons qu'à nous inspirer de leur esprit et de leurs exemples pour donner à votre délicate mission la plus efficace et la plus utile. Nous ne pouvons que vous offrir nos prières et nos vœux pour que vous fassiez dans les supplications de notre prière et dans les affections de notre cœur la large part à laquelle vous avez droit.

Bienvenue de la part de tout notre clergé. Une occasion lui sera fournie de déposer aux pieds de Votre Excellence l'hommage particulier de son filial respect. Mais, dès aujourd'hui, il tient à bénir avec nous celui qui vient au nom du Seigneur.

Bienvenue aussi de la part des trois cent cinquante mille fidèles de notre diocèse. Enfants, dévoués de la sainte Eglise, ils aiment son auguste chef et des 210 paroisses, foyers de leur vie religieuse, ils tournent leurs vœux et leurs cœurs vers cette Basilique, et saluent avec une joyeuse et filiale confiance le Père Saint-Basile que leur foi fait apparaître en la personne du Délégué Apostolique.

Cette bienvenue, Excellence, nous l'adressons d'abord à l'homme éminent sur qui s'est porté le choix du Souverain Pontife, au religieux dont les vertus et la sagesse jetèrent un nouveau éclat sur un Institut qui a déjà donné à l'Eglise tant de fils distingués; au professeur dont la science a rayonné jusqu'à nous par les élèves qu'il a formés; à l'Archevêque qui a su conquérir l'affection de ses ouailles, et qui, par sa sainte vie, un peuple en larmes une Eglise désolée.

Mais, notre bienvenue s'en va tout particulièrement au représentant du Pape, au Délégué Apostolique, à l'Envoyé de Pie X. C'est lui, le Père aimé de nos âmes, que nous saluons, que nous accueillons, que nous bénissons en votre personne. Vous apportez ici le rayonnement de sa majesté, le feu de son amour, le sourire de sa bonté, Pasteur suprême et universel, il vous envoie pour que les agneaux et les brebis, qu'il est chargé de paître en ce lointain pays, sentent plus proches et plus sûrs, la sollicitude de son zèle et la protection de sa houlette.

Excellence, ce titre et cette mission vous garantissent la sincérité de notre bienvenue. Il y deux siècles et demi que fut érigé à Québec le premier siège épiscopal du Canada. Le grand souci de Mgr de Laval, en montant sur ce Siège, fut de le lier indissolublement à celui de Pierre. Avec une merveilleuse clairvoyance et une indomptable énergie, il sut insuffler à son Eglise naissante une âme apostolique et romaine. Et cette âme, celle-là n'a cessé depuis de vivifier l'Eglise-Mère de Québec, et par elle toutes les Eglises qui sont sorties de son sein.

Notre histoire religieuse porte, en chacun de ses pages, des traces évidentes de cette union des évêques et des fidèles avec le Vicaire de Jésus-Christ. Elle nous dit aussi que cette union ne peut se maintenir, à travers les périls de certaines situations et aux heures de suprême détresse, qu'au prix de dévouements héroïques. C'est alors que nos pères, groupés autour de leurs prêtres, voulant rester fidèles à leur foi romaine et à leur langue française, livrèrent, pour les défendre, des luttes mémorables, d'où elles sortirent triomphantes toutes deux et toutes deux associées dans de communs périls et de communes victoires qui consacraient à jamais leur providentielle alliance.

Voilà pourquoi, Excellence, les Canadiens-Français, qui forment la majorité des catholiques de ce pays, ont la très légitime fierté de ne le céder à personne en attachement au Saint-Siège et en fidélité aux enseignements de Rome. C'est par leurs ancêtres qu'ont été noués les liens sacrés qui attachent ce pays au centre de la catholicité. Les fils d'aujourd'hui ne travaillent jamais à dénouer ces liens que leurs pères ont maintenus en dépit des plus graves obstacles.

Québec, Excellence, fut le berceau de cette foi catholique et de la race qui l'a fait le premier et qui en est restée le plus intrépide apôtre sur cette terre canadienne. De cette race et de cette foi, Québec est encore le foyer bien ardent et peut toujours être le rempart imprenable.

C'est vous dire que vous trouverez ici des fils dévoués et que le cœur est fortifié dans la lutte et dont la fidélité s'est affirmée dans l'épreuve. Groupés, in ce moment, autour de votre auguste personne, sentant que par vous le Pape se fait, en quelque sorte, présent au milieu d'eux, ils sont heureux et fiers de vous accueillir et de vous adonner. Tous ont une voix et un cœur pour vous remercier de l'aimable condescendance qui leur procure si tôt le bienfait de votre visite, et pour vous prier d'agréer les vœux qu'ils forment avec respectueux empressement.

pour votre bonheur et le succès de votre délicate et importante mission. Ils demandent au Seigneur d'aplanir sous vos pas cette belle voie de la vérité que vous avez choisie, où vous marchez avec la droiture des hommes de Dieu, et où ils seront heureux de vous suivre à la lumière de vos enseignements et à la trace de vos vertus.

REPONSE DE SON EXCELLENCE A L'ADRESSE DE L'ARCHEVÊQUE

Il me tardait, Monseigneur, de faire ma première visite à cette bonne vieille ville de Québec et d'y saluer en votre personne, son vénéral pasteur. Aussi, ce fut avec grand plaisir, il y a quelques semaines, que j'acceptai l'aimable invitation, que me fit Votre Grandeur, de me rendre à votre ville épiscopale. Et aujourd'hui c'est une véritable consolation pour mon cœur de chrétien et pour mon âme d'évêque de me trouver au premier foyer, au centre célèbre, d'où a rayonné, pendant deux siècles et demi, la foi et la vérité catholique à toute l'Amérique du Nord.

Mais, c'est surtout comme représentant, quoiqu'indigne, du St-Père dans votre pays, que je sens le besoin d'épancher mon âme en action de grâce et dans la prière ici, "in medio ecclesie", au milieu de l'Eglise, mère de toutes les Eglises de cette noble terre ardent. On la voit au visage de cet évêque, c'est bien ici que l'on sent, que l'on voit, la vie catholique du pays. Oui, c'est bien l'âme apostolique et romaine inscrite par le premier évêque de Québec, Mgr de Laval, qui la vivifie encore aujourd'hui, l'Eglise de Québec, d'une vie puissante et ardente. On la voit au visage de cet évêque, c'est bien ici que l'on sent, que l'on voit, la vie catholique du pays. Oui, c'est bien l'âme apostolique et romaine inscrite par le premier évêque de Québec, Mgr de Laval, qui la vivifie encore aujourd'hui, l'Eglise de Québec, d'une vie puissante et ardente. On la voit au visage de cet évêque, c'est bien ici que l'on sent, que l'on voit, la vie catholique du pays. Oui, c'est bien l'âme apostolique et romaine inscrite par le premier évêque de Québec, Mgr de Laval, qui la vivifie encore aujourd'hui, l'Eglise de Québec, d'une vie puissante et ardente.

Dimanche matin, une grande messe pontificale fut chantée. Son Excellence officiait d'une magnifique sermon de circonstance fut prononcé par Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy.

Sans l'après-midi, il y eut réception à l'Archevêché et des milliers de personnes allèrent présenter leurs hommages au représentant du Pape. Les zouaves faisaient le service d'ordre.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et Lady Langlois assistaient au salut et à la grande messe.

Courrier de Québec

VISITES DU DÉLÉGUÉ

Québec, 8. — Hier après-midi, Sa Grandeur Monseigneur Stagni est allé rendre visite au Lieutenant-Gouverneur et à Lady Pelletier, épouse de feu Sir Alphonse Pelletier.

LE PONT DROUIN

Québec, 8. — La construction du Pont Drouin sur la rivière St-Charles est décelée. Le contrat sera signé aujourd'hui.

M. C. E. DORION NOMME JUGE

Québec, 8. — M. C. E. Dorion, un des avocats les plus connus du district de Québec a été nommé juge à la Cour Supérieure de Québec. Cette nomination réjouit tout le monde.

COUP DE FUSIL DANS LES JAMBES

Québec, 8. — Samedi après-midi, Jimmie Dion, du Cap Blanc, a été blessé dans de tristes circonstances. Il avait amassé du bois en dérive sur le fleuve et l'avait attaché sur une grève, à Cap Rouge, appartenant à un cultivateur de l'endroit. Lorsqu'il alla pour charger son bois, le propriétaire de la grève s'y objecta et Dion voulut charger quand même. Alors le cultivateur s'empara d'un fusil et tira dans les jambes de Dion. Ce dernier a été grièvement blessé et on craint d'être obligé de lui amputer les deux jambes.

Sir François Langelier prête serment

Québec, 7. — C'est samedi matin que Sir François Langelier a prêté serment comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec. C'est dans la salle du Conseil Législatif et en la présence de M. R. P. Boudreault, greffier du Conseil Privé que la cérémonie a eu lieu. M. Boudreault avait apporté d'Ottawa l'ordre en conseil appelant Sir François Langelier à ses nouvelles fonctions et cet acte fut lu dans les deux langues par M. Charles Lanctôt.

Le serment d'office fut prêt devant Sir L.-A. Jetté. Sir François Langelier était accompagné de ses aides-de-camp le capitaine Victor Pelletier et le major A. de L. Panet, et de son secrétaire privé, M. Alphonse Gendreau. Il était entouré des membres du Cabinet provincial et d'un état-major général. Un grand nombre de citoyens de marque assistaient aussi à la cérémonie.

Après la cérémonie, le nouveau lieutenant-gouverneur se retira dans ses appartements où il offrit des rafraîchissements et signa des documents officiels. Puis il se rendit à la résidence de la nouvelle résidence à Spencerwood. Il était accompagné dans sa voiture par Lady Langelier et par ses deux aides-de-camp et escorté par un détachement commandé par le capitaine Goodday. Comme il montait dans sa voiture, deux détachements de soldats lui présentèrent les armes.

On nous prie d'annoncer que la navigation sur le lac Témiscamingue est ouverte, avis aux colons qui attendent cela pour partir pour cette région. Prière de s'adresser au Bureau de Colonisation, rue Saint-Antoine, pour les passagers et le fret.

Reparations Remodelage

Vous devriez dès maintenant voir aux réparations nécessaires. Cela nous est beaucoup plus facile en ce moment et vous ne paierez que sur livraison, à l'automne, si vous le préférez.

Nous allons chercher les effets à domicile.

La Grande Maison de Fourrures

Chas. Desjardins & Cie

130 rue Saint-Denis,

entre Sainte-Catherine et Dorchester.

Tél. Est 1536-1537,

Québec.

REPONSE AU MAIRE

Je suis profondément touché par l'accueil que cette bonne vieille Ville de Québec me fait et surtout par les paroles pleines de bienveillance et de nobles sentiments avec lesquelles, Monsieur le Maire, au nom de cette population profondément catholique, vous avez voulu saluer mon humble personne à l'occasion de ma première visite à cette ancienne Capitale du Canada.

C'est pas souvent à l'époque où nous vivons qu'un évêque, un prélat ou encore un délégué du Saint-Siège est reçu d'une manière si digne et si édifiante par le premier Magistrat d'une ville. Aussi est-ce pour moi une surprise très agréable d'entendre, à l'occasion de vos vœux, ce langage si chrétien.

La ville de Québec a droit d'être fière d'avoir conservé sa plus belle gloire, la foi catholique, jusqu'au point de mettre dans la bouche de son premier magistrat un langage digne du plus beau temps.

Si votre ville est dévouée en Amérique au point de vue matériel, elle peut bien se vanter de ne le céder à aucune par son dévouement à l'Eglise catholique et par sa fidélité à la foi de ses ancêtres.

Je vous remercie de tout mon cœur, M. le Maire, et en vous remerciant je tiens à vous exprimer ma plus profonde reconnaissance au peuple dont vous êtes le représentant.

C'est au nom du Saint-Père que j'accepte l'accueil que vous me faites et que vous m'offrez, M. le Maire, et en vous remerciant je tiens à vous exprimer ma plus profonde reconnaissance au peuple dont vous êtes le représentant.

Un salut solennel fut chanté et immédiatement après la Bénédiction du Très-Saint-Sacrement, les membres du clergé se formèrent en procession et accompagnèrent Son Excellence jusqu'à l'Archevêché.

Tout le long du parcours se tenait une foule compacte anxieuse de recevoir la bénédiction du Délégué papal.

Dimanche matin, une grande messe pontificale fut chantée. Son Excellence officiait d'une magnifique sermon de circonstance fut prononcé par Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy.

Sans l'après-midi, il y eut réception à l'Archevêché et des milliers de personnes allèrent présenter leurs hommages au représentant du Pape. Les zouaves faisaient le service d'ordre.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et Lady Langlois assistaient au salut et à la grande messe.

Courrier de Québec

VISITES DU DÉLÉGUÉ

Québec, 8. — Hier après-midi, Sa Grandeur Monseigneur Stagni est allé rendre visite au Lieutenant-Gouverneur et à Lady Pelletier, épouse de feu Sir Alphonse Pelletier.

LE PONT DROUIN

Québec, 8. — La construction du Pont Drouin sur la rivière St-Charles est décelée. Le contrat sera signé aujourd'hui.

M. C. E. DORION NOMME JUGE

Québec, 8. — M. C. E. Dorion, un des avocats les plus connus du district de Québec a été nommé juge à la Cour Supérieure de Québec. Cette nomination réjouit tout le monde.

COUP DE FUSIL DANS LES JAMBES

Québec, 8. — Samedi après-midi, Jimmie Dion, du Cap Blanc, a été blessé dans de tristes circonstances. Il avait amassé du bois en dérive sur le fleuve et l'avait attaché sur une grève, à Cap Rouge, appartenant à un cultivateur de l'endroit. Lorsqu'il alla pour charger son bois, le propriétaire de la grève s'y objecta et Dion voulut charger quand même. Alors le cultivateur s'empara d'un fusil et tira dans les jambes de Dion. Ce dernier a été grièvement blessé et on craint d'être obligé de lui amputer les deux jambes.

Sir François Langelier prête serment

Québec, 7. — C'est samedi matin que Sir François Langelier a prêté serment comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec. C'est dans la salle du Conseil Législatif et en la présence de M. R. P. Boudreault, greffier du Conseil Privé que la cérémonie a eu lieu. M. Boudreault avait apporté d'Ottawa l'ordre en conseil appelant Sir François Langelier à ses nouvelles fonctions et cet acte fut lu dans les deux langues par M. Charles Lanctôt.

Le serment d'office fut prêt devant Sir L.-A. Jetté. Sir François Langelier était accompagné de ses aides-de-camp le capitaine Victor Pelletier et le major A. de L. Panet, et de son secrétaire privé, M. Alphonse Gendreau. Il était entouré des membres du Cabinet provincial et d'un état-major général. Un grand nombre de citoyens de marque assistaient aussi à la cérémonie.

Après la cérémonie, le nouveau lieutenant-gouverneur se retira dans ses appartements où il offrit des rafraîchissements et signa des documents officiels. Puis il se rendit à la résidence de la nouvelle résidence à Spencerwood. Il était accompagné dans sa voiture par Lady Langelier et par ses deux aides-de-camp et escorté par un détachement commandé par le capitaine Goodday. Comme il montait dans sa voiture, deux détachements de soldats lui présentèrent les armes.

On nous prie d'annoncer que la navigation sur le lac Témiscamingue est ouverte, avis aux colons qui attendent cela pour partir pour cette région. Prière de s'adresser au Bureau de Colonisation, rue Saint-Antoine, pour les passagers et le fret.

Reparations Remodelage

Vous devriez dès maintenant voir aux réparations nécessaires. Cela nous est beaucoup plus facile en ce moment et vous ne paierez que sur livraison, à l'automne, si vous le préférez.

Nous allons chercher les effets à domicile.

La Grande Maison de Fourrures

Chas. Desjardins & Cie

130 rue Saint-Denis,

entre Sainte-Catherine et Dorchester.

Tél. Est 1536-1537,

Québec.

"Mignon" au "Princess"

L'audience, malheureusement trop peu nombreuse qui écouta "Mignon" samedi après-midi au Princess n'a eu que des compliments pour les artistes consciencieux de la troupe Layolle et ces éloges sont plus que mérités. Mlle Cortez nous a donné une Mignon encore meilleure que la "Carmen" de mardi dernier. Sa voix chaude et sympathique et surtout son admirable jeu ont ravi ceux qui l'ont entendue. Dans Philine, Mlle Donaldson a remporté des salves d'applaudissements pour son beau travail. Wilhelm Meister était tenu par M. Monday, ténor léger fort agréable à entendre et Caillois a fait un Lohario complètement réussi. Les vides semblent avoir été dans l'orchestre semblent avoir été comblés car les artistes ont été bien soutenus par lui d'un bout à l'autre de la pièce.

Mignon a eu plusieurs rappels et une ovation à la fin du dernier acte. Son rôle, avec Wilhelm Meister, a été superbement enlevé et sa prière du troisième acte lui a valu des rappels car son jeu était parfait sous tous les rapports. Il est malheureux que la troupe ne répète pas Mignon avant de nous quitter.

Feu Edouard VII

UN SERVICE RELIGIEUX MET FIN AU GRAND DEUIL E. LA COU REPREND SES HABITUDES DE GAITE.

Londres, 8. — Un service religieux a été chanté à Windsor samedi, jour anniversaire de la mort d'Edouard VII. Le Roi, la reine Marie, la reine Alexandra, les ducs de Galles, le Duc et la Duchesse de Connaught y assistaient.

Plusieurs amis du feu roi étaient présents à ce service de premier anniversaire et un grand nombre de témoins envoyés de tributs floraux avaient été envoyés à la chapelle mortuaire.

L'Archevêque anglican de Canterbury présidait la cérémonie.

La période de deuil est terminée et aux bals et banquets de cette semaine, il y aura déploiement de toilettes brillantes et de costumes de gala. La saison des fêtes est commencée et la jeunesse débute à commémorer ses sorties dans le grand monde.

Querelle d'Italiens

DEUX HOMMES SONT BLESSES A COUPS DE COUTEAU ET LE COUPABLE COURT ENCORE.

An cours d'une rixe qui eut lieu samedi soir au coin des rues Desrivière et Saint-Jacques, Carmelo Liparo et Canessa Cacacarte ont été blessés, le premier d'un coup de couteau à la figure et le second d'un estafilade qui va de l'épaule gauche au coude.

Quand la police prévenue arriva sur les lieux elle ne trouva que les blessés qui furent dirigés vers l'hôpital Général où ils furent admis d'urgence.

D'après leurs déclarations, on se mit à la recherche d'un nommé Carmelo Sirazasa, mais on ne le trouva pas. En revanche on arrêta son frère Antonio, qu'on trouva porteur d'un poignard long de dix pouces.

Cheval de retour

Thomas Foster, arrêté samedi matin pour vol de vieux fer, a été reconnu comme un pensionnaire du bague récemment mis en liberté sous condition. Le juge Leet l'a renvoyé à St-Vincent de Paul, finissant l'année qui lui restait à faire.

Le feu à Brockville

Brockville, Ont., 8. — Le feu qui s'est déclaré samedi dans l'établissement de buanderie McLennan, rue Buell a menacé de raser tout le quartier des affaires. L'établissement de McLennan et les écuries de louage de H. B. Soper ont été complètement détruits.

Les maisons avoisinantes, appartenant à Thomas Bobier, W. H. Moore, E. J. Kirst, ont été endommagées.

On estime que les pertes s'élèvent à \$10,000. On croit que le feu a commencé dans la chambre des bouilloires.

Autre aviateur tué

Shanghai, 8. — L'aviateur René Vallon, de Paris, faisait une envolée au-dessus des terrains d'aviation, lorsque le moteur du biplan cessa de fonctionner. Vallon fut précipité d'une hauteur de 300 pieds et fut instantanément tué. Sa femme fut témoin de l'accident.

Le district du Lac Témiscamingue

Ottawa, 8. — Il paraîtrait que la partie du district du Lac Témiscamingue qui se trouve dans Québec n'est pas aussi riche en minéral que la partie de l'Ontario. C'est du moins ce que prétend M. Morley E. Wilson dans un rapport envoyé au département géologique du Canada. Le territoire exploré par M. Wilson couvre une superficie de 600 milles et s'étend du lac Témiscamingue aux lacs Kippawa et des Quinze.

Nul gisement d'or de quelque importance n'a pu être retracé, l'argent non plus ne paraît pas y être en grande abondance bien que ce district soit voisin de celui de Cobalt. Le cuivre, le fer sont assez rares.

La seule découverte d'importance est un fort gisement de pierre de chaux, qui abonde partout.

Nouvelles de Sherbrooke

Sherbrooke, 8. — Les directeurs de l'Association Agricole des Cantons de l'Est ont reçu avis du gouvernement provincial qu'une allocation pour l'Exposition était portée de \$5,000 à \$8,000. Les entrées pour l'Exposition de 1911 sont plus nombreuses qu'à pareille époque l'an dernier. On a fait des arrangements avec les compagnies de chemins de fer pour avoir trois jours d'exécution au lieu de deux.

M. P. Hamilton de Addely, comté Mégantic a célébré samedi le centième anniversaire de sa naissance. M. Hamilton est né en Ecosse et vint au Canada en 1831.

Tous les hôtels ont fermé leurs portes samedi soir à 7 heures. Les hôteliers ont manifesté leur désir de se conformer à la nouvelle loi de fermeture.

A l'Opéra, cette semaine

Voici les œuvres qu'on donnera au "Princess" cette semaine: ce soir "Manon" de Massenet, avec Mlle Rolland dans le rôle principal.

Mardi "Lakmé" de Delibes; mercredi en matinée, "Les Dragons de Villars" et le soir pour la première fois à Montréal "Sigurd" de Boyer. Jeudi soir, encore une première: "Le Chemineau", le chef-d'œuvre de Xavier Laroche. Vendredi soir, "Lucia de Lamermoor", samedi en matinée, seconde représentation de "Thaïs" et le soir pour dénouer dignement cette grande quinzaine musicale et artistique, on donnera l'œuvre immortelle de Gounod: "Faust".

Le feu à Brockville

Brockville, Ont., 8. — Le feu qui s'est déclaré samedi dans l'établissement de buanderie McLennan, rue Buell a menacé de raser tout le quartier des affaires. L'établissement de McLennan et les écuries de louage de H. B. Soper ont été complètement détruits.

Les maisons avoisinantes, appartenant à Thomas Bobier, W. H. Moore, E. J. Kirst, ont été endommagées.

On estime que les pertes s'élèvent à \$10,000. On croit que le feu a commencé dans la chambre des bouilloires.

Autre aviateur tué

Shanghai, 8. — L'aviateur René Vallon, de Paris, faisait une envolée au-dessus des terrains d'aviation, lorsque le moteur du biplan cessa de fonctionner. Vallon fut précipité d'une hauteur de 300 pieds et fut instantanément tué. Sa femme fut témoin de l'accident.



Les économistes commerciaux ont étudié les causes de succès du commerce moderne. C'est une formule usée que de dire que de petits profits et de grandes ventes, ajoutées à une meilleure qualité, rapportent toujours. C'est cela qui a aidé le Semi-ready Tailoring à doubler exactement le nombre de ses clients en deux ans.

Des prix très libéralement dérivés — et que peu de marchands croiraient profitables sans qu'on leur en fournisse la preuve — indiquent les vêtements Semi-ready; c'est une ligne de conduite qu'aucun autre magasin de vêtements pour hommes n'a jamais suivie. Ce sont de bons vêtements et tout différents de ceux que l'on vend tout faits ou au détail.

Semi-ready Tailoring

EUGENE BOURASSA & CIE

631 rue Sainte-Catherine Est.

Rodrigue Sangster, Jr. 237 rue St-Jacques

Riley Hern, 505 rue Ste-Catherine Ouest, près Peel

"L'essayer, c'est l'adopter"

Tous ceux qui ont employé l'insecticide

"SAPHO"

en ayant obtenu des résultats inespérés n'en veulent plus d'autres.

FAITES COMME EUX

Il détruit radicalement les Mites, Punaises, Coquerelles et autres germes. Il se vend chez les pharmaciens et épiciers, en

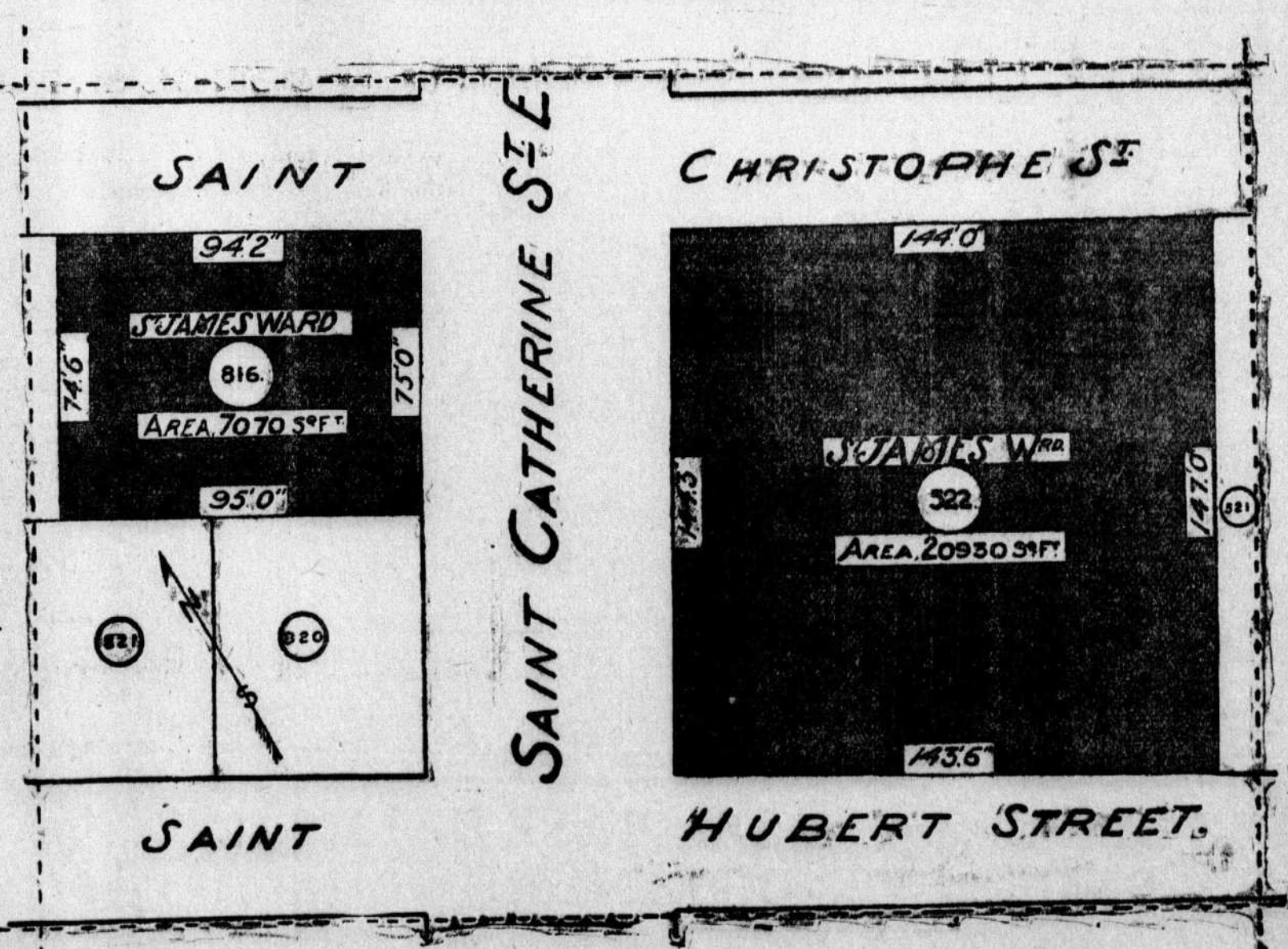
Canistère, 1 demi-demi 25c
 Canistère, 1 pinte 75c
 Canistère, 1-2 gallon \$1.25
 Canistère, 1 gallon avec le vaporisateur gratis \$2.00

The Sapho Mfg Co.

Téléphone, Est 3179 506 RUE DULUTH EST

VENTE PAR LICITATION

Propriétés de la Succession Lamothe



LA VIE SPORTIVE

LE NATIONAL REMPORTE
UNE ECLATANTE VICTOIRE

Dans une partie qui fut fortement disputée jusqu'à la dernière reprise. Didier Pitre et Omer Dupras font un travail phénoménal. Gagnon, Dulude et Catta font également leur part.

Toronto, 6. — Le National de Montréal, champion de la National Lacrosse Union a remporté une victoire éclatante sur l'équipe de Charlie Querrie, l'une des plus fortes de la ligue.

La température était idéale et les spectateurs au nombre de 2,000 environ furent témoins d'une des plus brillantes parties d'exhibition qui aient été jouées à Toronto.

Didier Pitre fut l'étoile des deux équipes et tout le monde s'accorde à dire qu'il fera encore plus belle figure que Lalonde dans la ligue.

Charlie Querrie a dit à la fin de la partie: "Pitre est le centre de l'attraction en N. L. U. this year".

Dupras a également été très efficace et en général les joueurs montrealais se montrèrent en forme.

La victoire du National a été une surprise pour l'équipe de Charlie Querrie qui escomptait une victoire.

National. Position Tecumseh
L'Heureux Buts Kinsman
Cattarinich Points B. Green

Gagnon Couverts Tecumseh
Duckett 1e Défense McKee
Clement 2e Défense Graydon
Secours 3e Défense Rowntree
Dulude Centre Felker
Gauthier 3e Attaque Collins
Lavolette 2e Attaque J. Green
Pitre 1re Attaque Durkin
Lamoureux Extérieur McGregor
Dupras Intérieur McDougall

Arbitre: Jim Cavanaugh. Juge du jeu: Jack Kelly, de Brantford.

PREMIERE PERIODE
Au signal de l'arbitre la balle fut envoyée vers les buts du National et Gagnon repoussa habilement la sphère, mais le jeu continua dans le rayon des buts des habitants, mais L'Heureux repoussa plusieurs balles.

Notre gardien des buts ayant voulu jouer du bâton avec Felker, un contumace pour la chicane, attrappa une punition de cinq minutes. Les joueurs de Querrie dominèrent alors un peu de fil à retordre aux autres jusqu'à ce que Durkin réussit à enregistrer le premier point de la partie après trois minutes de jeu.

Tecumseh, 1; National, 0.
Le jeu reprit à l'avantage des canadiens qui portèrent la balle autour des buts indiens, en dépit des bouclades que Rowntree donnait "au vol" aux adversaires.

Ce jeu ne plut pas cependant à la clouture pour cinq minutes.
Les locaux réussirent tout de même à emporter la balle vers les buts du National où fut lieu une attaque victorieuse contre les buts de L'Heureux. McGregor essaya plusieurs "shots" sans succès. Pitre et Gauthier firent de magnifiques arrêts de balles et donnèrent une belle exhibition du jeu national.

La période se termina sans autre incident, le Tecumseh ayant eu l'avantage du jeu dans la majeure partie de la période.

DEUXIEME PERIODE
Il ne fallut qu'une minute à Didier Pitre pour trouver le moyen de tromper l'habileté de Kinsman, à la suite des buts indiens.

Tecumseh, 1; National, 1.
Sans doute, encouragé par le coup habile, le National se rua à l'attaque mais ne réussit qu'à concentrer le travail des adversaires vers les buts de Kinsman. La balle descendit ensuite au centre du champ où une prise de corps s'ensuivit entre McGregor et Secours, ce qui força l'arbitre à indiquer aux lutteurs vingt minutes de clouture.

Graydon arrêta la sphère juste en face de Kinsman et la balle voyagea vers les buts du National. Elle retourna à l'autre extrémité du champ, repoussant à Lalonde l'extrémité du champ.

La sphère passa le par-dessus les indiens et fut ramené vers les buts montrealais, où en dépit du travail des équipiers indiens, aucun point ne fut enregistré. Pitre, Secours et Lamoureux emportèrent la sphère vers le filet de Kinsman et "Mon Oncle" la lança mais sans succès. McGregor se rua sur Pitre pendant que ce dernier ramassait la balle au pied du mur en pierre de la grande estrade et Pitre passa par-dessus bord, ce qui valut cinq minutes de repos au tournoi.

Le jeu fut ensuite à l'avantage des habitants. Cattarinich et Gauthier se distinguèrent particulièrement par leur habileté. Eugene fit tant et si fort qu'il réussit à enregistrer un autre point après plus de quatorze minutes de travail.

National 2; Tecumseh 1.
Kinsman eut aussitôt après à repous-

ser une balle de Lavolette et la sphère fut emportée vers les buts du National pour repousser presque aussitôt après autour du filet indiens. Dans une ruse contre les buts adversaires, le gérant Cattarinich se blessa à la jambe et Didier Durkin se retira pour égaliser. Quelques minutes plus tard, le gong annonçait la fin du deuxième quart.

TROISIEME PERIODE
Aux applaudissements des habitants du Tecumseh, Charlie Querrie s'entraîna parmi ses équipiers au début du troisième quart, prenant la place de Durkin à la suite d'un accident survenu à ce dernier au cours de la période précédente.

Les habitants s'emparèrent de la balle, mais ne purent réussir à l'emporter près des buts indiens. Rowntree fit une course magnifique mais sans résultat et son compère Felker retourna à la clouture pour une bouclade à sa façon. McGregor supplia à l'absence de Felker en faisant de la "combinaison" autour des buts du National mais Cattarinich et Gagnon étaient là qui opposèrent une rude résistance aux adversaires, Catta et son coéquipier réussirent ainsi à dégager leurs buts et la sphère voltaigea vers le filet de Kinsman pour repousser aussitôt après, mais sans résultat.

Charlie Querrie y mit alors du sien et ses équipiers le suivirent mais, ils se heurtèrent contre une barrière infranchissable formée par L'Heureux, Catta et Gagnon. Jack Lavolette qui jouait comme un lion porta secours au fameux trio en cloutant la sphère à l'autre bout du champ.

Le National eut quelque repos le jeu se résumant à des passes dans le voisinage du filet de Kinsman. Rowntree ramena cependant la balle vers les buts de L'Heureux, mais le Beau Rouge ne put réussir à tromper l'œil de notre gardien des buts, Charlie Querrie à son tour tenta l'épreuve par un "side shot" rapide et très habile et il manqua le filet d'un pouce à peine.

La période se termina sans plus de succès pour les indiens, le National repoussant au repos avec l'avantage d'un point sur les adversaires.

QUATRIEME PERIODE
Une grande anxiété régnait au début de la période par suite de l'avantage du National jusqu'à cette période de la partie.

Au signal de l'arbitre le jeu s'inaugura par une attaque des habitants, mais L'Heureux repoussa plusieurs balles. Notre gardien des buts ayant voulu jouer du bâton avec Felker, un contumace pour la chicane, attrappa une punition de cinq minutes. Les joueurs de Querrie dominèrent alors un peu de fil à retordre aux autres jusqu'à ce que Durkin réussit à enregistrer le premier point de la partie après trois minutes de jeu.

Tecumseh, 1; National, 0.
Le jeu reprit à l'avantage des canadiens qui portèrent la balle autour des buts indiens, en dépit des bouclades que Rowntree donnait "au vol" aux adversaires.

Ce jeu ne plut pas cependant à la clouture pour cinq minutes.
Les locaux réussirent tout de même à emporter la balle vers les buts du National où fut lieu une attaque victorieuse contre les buts de L'Heureux. McGregor essaya plusieurs "shots" sans succès. Pitre et Gauthier firent de magnifiques arrêts de balles et donnèrent une belle exhibition du jeu national.

La période se termina sans autre incident, le Tecumseh ayant eu l'avantage du jeu dans la majeure partie de la période.

DEUXIEME PERIODE
Il ne fallut qu'une minute à Didier Pitre pour trouver le moyen de tromper l'habileté de Kinsman, à la suite des buts indiens.

Tecumseh, 1; National, 1.
Sans doute, encouragé par le coup habile, le National se rua à l'attaque mais ne réussit qu'à concentrer le travail des adversaires vers les buts de Kinsman. La balle descendit ensuite au centre du champ où une prise de corps s'ensuivit entre McGregor et Secours, ce qui força l'arbitre à indiquer aux lutteurs vingt minutes de clouture.

Graydon arrêta la sphère juste en face de Kinsman et la balle voyagea vers les buts du National. Elle retourna à l'autre extrémité du champ, repoussant à Lalonde l'extrémité du champ.

La sphère passa le par-dessus les indiens et fut ramené vers les buts montrealais, où en dépit du travail des équipiers indiens, aucun point ne fut enregistré. Pitre, Secours et Lamoureux emportèrent la sphère vers le filet de Kinsman et "Mon Oncle" la lança mais sans succès. McGregor se rua sur Pitre pendant que ce dernier ramassait la balle au pied du mur en pierre de la grande estrade et Pitre passa par-dessus bord, ce qui valut cinq minutes de repos au tournoi.

Le jeu fut ensuite à l'avantage des habitants. Cattarinich et Gauthier se distinguèrent particulièrement par leur habileté. Eugene fit tant et si fort qu'il réussit à enregistrer un autre point après plus de quatorze minutes de travail.

National 2; Tecumseh 1.
Kinsman eut aussitôt après à repous-

ser une balle de Lavolette et la sphère fut emportée vers les buts du National pour repousser presque aussitôt après autour du filet indiens. Dans une ruse contre les buts adversaires, le gérant Cattarinich se blessa à la jambe et Didier Durkin se retira pour égaliser. Quelques minutes plus tard, le gong annonçait la fin du deuxième quart.

TROISIEME PERIODE
Aux applaudissements des habitants du Tecumseh, Charlie Querrie s'entraîna parmi ses équipiers au début du troisième quart, prenant la place de Durkin à la suite d'un accident survenu à ce dernier au cours de la période précédente.

Les habitants s'emparèrent de la balle, mais ne purent réussir à l'emporter près des buts indiens. Rowntree fit une course magnifique mais sans résultat et son compère Felker retourna à la clouture pour une bouclade à sa façon. McGregor supplia à l'absence de Felker en faisant de la "combinaison" autour des buts du National mais Cattarinich et Gagnon étaient là qui opposèrent une rude résistance aux adversaires, Catta et son coéquipier réussirent ainsi à dégager leurs buts et la sphère voltaigea vers le filet de Kinsman pour repousser aussitôt après, mais sans résultat.

Charlie Querrie y mit alors du sien et ses équipiers le suivirent mais, ils se heurtèrent contre une barrière infranchissable formée par L'Heureux, Catta et Gagnon. Jack Lavolette qui jouait comme un lion porta secours au fameux trio en cloutant la sphère à l'autre bout du champ.

Le National eut quelque repos le jeu se résumant à des passes dans le voisinage du filet de Kinsman. Rowntree ramena cependant la balle vers les buts de L'Heureux, mais le Beau Rouge ne put réussir à tromper l'œil de notre gardien des buts, Charlie Querrie à son tour tenta l'épreuve par un "side shot" rapide et très habile et il manqua le filet d'un pouce à peine.

La période se termina sans plus de succès pour les indiens, le National repoussant au repos avec l'avantage d'un point sur les adversaires.

QUATRIEME PERIODE
Une grande anxiété régnait au début de la période par suite de l'avantage du National jusqu'à cette période de la partie.

Au signal de l'arbitre le jeu s'inaugura par une attaque des habitants, mais L'Heureux repoussa plusieurs balles. Notre gardien des buts ayant voulu jouer du bâton avec Felker, un contumace pour la chicane, attrappa une punition de cinq minutes. Les joueurs de Querrie dominèrent alors un peu de fil à retordre aux autres jusqu'à ce que Durkin réussit à enregistrer le premier point de la partie après trois minutes de jeu.

Tecumseh, 1; National, 0.
Le jeu reprit à l'avantage des canadiens qui portèrent la balle autour des buts indiens, en dépit des bouclades que Rowntree donnait "au vol" aux adversaires.

Ce jeu ne plut pas cependant à la clouture pour cinq minutes.
Les locaux réussirent tout de même à emporter la balle vers les buts du National où fut lieu une attaque victorieuse contre les buts de L'Heureux. McGregor essaya plusieurs "shots" sans succès. Pitre et Gauthier firent de magnifiques arrêts de balles et donnèrent une belle exhibition du jeu national.

La période se termina sans autre incident, le Tecumseh ayant eu l'avantage du jeu dans la majeure partie de la période.

DEUXIEME PERIODE
Il ne fallut qu'une minute à Didier Pitre pour trouver le moyen de tromper l'habileté de Kinsman, à la suite des buts indiens.

Tecumseh, 1; National, 1.
Sans doute, encouragé par le coup habile, le National se rua à l'attaque mais ne réussit qu'à concentrer le travail des adversaires vers les buts de Kinsman. La balle descendit ensuite au centre du champ où une prise de corps s'ensuivit entre McGregor et Secours, ce qui força l'arbitre à indiquer aux lutteurs vingt minutes de clouture.

Graydon arrêta la sphère juste en face de Kinsman et la balle voyagea vers les buts du National. Elle retourna à l'autre extrémité du champ, repoussant à Lalonde l'extrémité du champ.

La sphère passa le par-dessus les indiens et fut ramené vers les buts montrealais, où en dépit du travail des équipiers indiens, aucun point ne fut enregistré. Pitre, Secours et Lamoureux emportèrent la sphère vers le filet de Kinsman et "Mon Oncle" la lança mais sans succès. McGregor se rua sur Pitre pendant que ce dernier ramassait la balle au pied du mur en pierre de la grande estrade et Pitre passa par-dessus bord, ce qui valut cinq minutes de repos au tournoi.

Le jeu fut ensuite à l'avantage des habitants. Cattarinich et Gauthier se distinguèrent particulièrement par leur habileté. Eugene fit tant et si fort qu'il réussit à enregistrer un autre point après plus de quatorze minutes de travail.

National 2; Tecumseh 1.
Kinsman eut aussitôt après à repous-

LES CLUBS DE LA LIGUE DE LA CITÉ

Quatre d'entre eux ont joué hier devant une nombreuse assistance

La foule la plus considérable qui se soit vue à une partie de baseball semi-professionnelle depuis les beaux jours de la ligue provinciale, était présente, hier après-midi, au terrain des Shamrocks où quatre des vieux clubs de la Ligue de la Cité étaient aux prises.

L'organisation dont M. E. C. St-Père est président a affirmé une fois pour toutes sa grande popularité.

Les deux parties ont été des plus intéressantes, et comme les scores l'indiquent, la qualité du jeu a été à la hauteur des grandes lagues.

Voltaire a triomphé de Balmoral dans le premier engagement. L'équipe que le gérant Laurin a recrutée en deux semaines depuis que le club Athlétique Canadien a fait des troupes dans ses rangs, fait honneur à son habileté. Les Voltigeurs ont joué une superbe partie, et n'ont été que le bon humeur de Lafrance, à la quatrième reprise, les Balmoral auraient été blanchis. Larocque a démontré qu'il n'avait rien perdu de ses qualités d'il y a quelques années, alors qu'il remportait le championnat de la ligue provinciale pour Valleyfield. Il n'a accordé que cinq bases hits et a reçu un bon support de ses coéquipiers. St-Laurent s'est distingué. C'est à Lamer et Rochon que revient le crédit d'avoir compté le premier point mérité. Leduc, Archambault, Bernard et Bergeron ont aussi fait leur devoir et d'après leur partie d'hier, il est certain que les Voltigeurs auront leur mot à dire dans le règlement de la question du championnat.

Clement a joué une bonne partie dans la boîte pour Balmoral, mais les erreurs de Dupras et de Lafrance ont été très coûteuses.

Dans la deuxième partie de l'après-midi, Richmond a défait Athlétique. Ashton et Morin, de retour de leur entraînement dans le sud avec les Montclair, constituaient la batterie des Richmond. Ashton manqua quelque peu de contrôle en deux ou trois circonstances, mais il avait la faculté de reprendre son aplomb dans les moments critiques. S'il s'est montré libéral dans la distribution des passes, il a en revanche retiré treize hommes sur des strikes. Les Richmond ont frappé durement les balles de Yeiz, notamment à la troisième reprise, alors qu'ils accumulent non moins de cinq bases hits tout un bon pour deux buts.

Le vent qui soufflait avec violence, rendit la tâche quelque peu difficile aux outfielders. Des "catches" à sensation furent faites par "Pitt" Archambault et Ray Cutter, ce dernier saisissant d'une seule main un "liner" de Gauthier qui aurait fait entrer deux points.

L'assistance a témoigné de son intérêt dans les parties, soulignant de ses applaudissements les moindres exploits de nos joueurs.

On se portera encore en grand nombre, dimanche prochain, au terrain des Shamrocks, alors que les Coureurs des Bois et les Mascottes, les Villenarrie et les Chéniers seront aux prises. Suivront les résultats d'hier:

Chez les frappeurs A Baltimore et à Lexington

PARTIES DE SAMEDI

LIGUE NATIONALE
New-York... 13 4
Boston... 9 13 5
Batteries: Crandall et Myers; Flaherty et Graham. Arbitres: Llem et Doyle.
Brooklyn... 2 8 2
Philadelphie... 12 14 1
Batteries: Rucker et Bergen; Moore et Dooin. Arbitres: Johnstone et Eason.
St-Louis... 2 6 2
Pittsburg... 3 5 0
Batteries: Golden et Bresnahan; Adams et Gibson. Arbitres: O'Day et Brennan.
Cincinnati... 6 2 2
Chicago... 4 7 2
Batteries: Burns et Clark; Weaver et Archer. Arbitres: Finerman et Rigler.

LIGUE AMERICAINE
Boston... 7 3 7
New-York... 6 9 3
Batteries: Sicotte et Nunamaker; Ford et Sweeney. Arbitres: Evans et Egan.
Philadelphie... 6 6 2
Washington... 7 5 4
Batteries: Russell et Thomas; Johnson et Ainsmith. Arbitres: Connolly et Mullin.
Chicago... 12 12 2
Cleveland... 12 12 2
Batteries: Oltend et Sullivan; Blanding et Smith. Arbitres: Dineen et O'Loughlin.
Detroit... 14 2 2
St-Louis... 12 4 2
Batteries: Mullin et Stange; George et Clark. Arbitres: Perrine et Sheridan.

LIGUE NATIONALE
PARTIES DU DIMANCHE
A Cincinnati —
Pittsburg... 5 2
Cincinnati... 14 0
Batteries: Leiffield, Camnitz et Gibson; Suggs, Gaspar et Clarke.
A St-Louis (10 reprises):
Chicago... 6 3 4
St-Louis... 13 4 3
Batteries: Ritchie et Archer; Salce, Hermon et Bresnahan.

LIGUE AMERICAINE
A Chicago (10 reprises):
Detroit a gagné à la dixième sur un "trois buts" de Jones et le quatrième coup sûr frappé par Cobb, au cours de l'après-midi. Score:
Detroit... 10 10 2
Chicago... 10 10 4
Batteries: Lively et Stange; White et Sullivan.
A St-Louis:
A la douzième reprise avec les buts remplis, Jackson frappa la balle dans les "bleachers" faisant entrer deux points.
Cleveland... 11 1 1
St-Louis... 8 1 1
Batteries: Vingling et Land; Powell et Clarke.

Partie d'exhibition
Baltimore, 8. — Les Orioles ont défait les champions du monde par un score de 7 à 6 hier.

Baltimore... 8 4
Pittsburg... 6 12 2
Batteries: Thompson, Muth et Byers; Leonard et Livingstone.

A NOS AMIS
Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

Les conserves de légumes SOLEIL

Importées, de la marque SONT DE QUALITE SUPERIEURE

PETITS POIS, HARICOTS, ASPERGES, MACEDOINE, ETC.

Soupes: Printanière, Cerfeuil, Julienne, Tomates, Etc.

EN VENTE PARTOUT

LAPORTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & CIE, LTEE. AGENTS MONTREAL

LAPOURTE, MARTIN & C

LA VIE SPORTIVE

LES LANCEURS DU MONTRÉAL SONT CAUSE DE NOS DÉFAITES

Le Baltimore fait une bouchée de nos joueurs, dans la seconde partie de samedi.

Baltimore, 8. — En remportant deux parties contre les Royals samedi après-midi, le Baltimore a gagné sa cinquième partie consécutive.

Les joueurs locaux gagnèrent la première après deux reprises supplémentaires, Montréal ayant dû employer deux lanceurs, Burchell et Carroll. Burchell qui n'était évidemment pas en forme laissa enregistrer cinq points dans les deux reprises où il figura, mais Carroll fit beaucoup mieux comme l'indique d'ailleurs les ommaire du score.

La seconde partie fut une farce, et fut même pire que la partie de jeudi. Burke, Sifton, Leclair se succédèrent tour à tour mais sans résultat, les Royals quittant le terrain avec 18 points à deux contre eux.

Il manque évidemment des lanceurs aux Montréalais, car leurs voltigeurs et leurs joueurs de buts sont les meilleurs que l'on puisse trouver dans la ligue.

MONTREAL		BALTIMORE	
French, 2b.	4 0 0 2 4 0	Ab. R. H. Po. A. E.	
Nattress, 3b.	3 0 3 3 0 0	Corcoran, 3b.	4 3 3 2 2 0
Miller, c.f.	4 0 1 1 1 0	Rath, 2b.	2 1 0 3 4 0
Gandil, 1b.	3 1 1 7 0 0	Walsh, 1b.	4 2 1 1 1 0
Demmitt, 1f.	2 1 0 0 0 0	Seymour, c.f.	4 2 1 1 1 0
Handford, r.f.	3 0 2 0 0 0	Heimüller, r.f.	3 0 0 0 0 0
Holly, s.s.	2 0 1 1 1 0	Twombly, r.f.	2 1 1 0 0 0
Purcell, c.	1 0 0 0 0 0	Schmidt, 1b.	3 1 1 12 0 0
Roth, c.	1 0 0 2 0 0	Maisel, s.s.	1 3 0 2 5 0
Hardy, c.	2 0 1 3 1 0	Egan, c.	3 2 3 0 0 1
Sifton, p.	1 0 0 0 1 0	Pope, p.	1 3 1 0 3 0
Burke, p.	0 0 0 0 0 0		
Le Clair, p.	1 0 0 0 1 0		
xDubuc, p.	1 0 0 0 0 0		
Totaux	28 2 9 18 10 0	Totaux	27 18 12 21 15 2

Ab. R. H. Po. A. E.

BALTIMORE		MONTREAL	
Corcoran, 3b.	4 3 3 2 2 0	French, 2b.	4 0 0 2 4 0
Rath, 2b.	2 1 0 3 4 0	Nattress, 3b.	3 0 3 3 0 0
Walsh, 1b.	4 2 1 1 1 0	Miller, c.f.	4 0 1 1 1 0
Seymour, c.f.	4 2 1 1 1 0	Gandil, 1b.	3 1 1 7 0 0
Heimüller, r.f.	3 0 0 0 0 0	Demmitt, 1f.	2 1 0 0 0 0
Twombly, r.f.	2 1 1 0 0 0	Handford, r.f.	3 0 2 0 0 0
Schmidt, 1b.	3 1 1 12 0 0	Holly, s.s.	2 0 1 1 1 0
Maisel, s.s.	1 3 0 2 5 0	Purcell, c.	1 0 0 0 0 0
Egan, c.	3 2 3 0 0 1	Roth, c.	1 0 0 2 0 0
Pope, p.	1 3 1 0 3 0	Hardy, c.	2 0 1 3 1 0
Totaux	27 18 12 21 15 2	Sifton, p.	1 0 0 0 1 0

Ab. R. H. Po. A. E.

Corcoran, 3b. 4 3 3 2 2 0

Rath, 2b. 2 1 0 3 4 0

Walsh, 1b. 4 2 1 1 1 0

Seymour, c.f. 4 2 1 1 1 0

Heimüller, r.f. 3 0 0 0 0 0

Twombly, r.f. 2 1 1 0 0 0

Schmidt, 1b. 3 1 1 12 0 0

Maisel, s.s. 1 3 0 2 5 0

Egan, c. 3 2 3 0 0 1

Pope, p. 1 3 1 0 3 0

Totaux 27 18 12 21 15 2

Ab. R. H. Po. A. E.

Corcoran, 3b. 4 3 3 2 2 0

Rath, 2b. 2 1 0 3 4 0

Walsh, 1b. 4 2 1 1 1 0

Seymour, c.f. 4 2 1 1 1 0

Heimüller, r.f. 3 0 0 0 0 0

Twombly, r.f. 2 1 1 0 0 0

Schmidt, 1b. 3 1 1 12 0 0

Maisel, s.s. 1 3 0 2 5 0

Egan, c. 3 2 3 0 0 1

Pope, p. 1 3 1 0 3 0

Totaux 27 18 12 21 15 2

Ab. R. H. Po. A. E.

Corcoran, 3b. 4 3 3 2 2 0

Rath, 2b. 2 1 0 3 4 0

Walsh, 1b. 4 2 1 1 1 0

Seymour, c.f. 4 2 1 1 1 0

Heimüller, r.f. 3 0 0 0 0 0

Twombly, r.f. 2 1 1 0 0 0

Schmidt, 1b. 3 1 1 12 0 0

Maisel, s.s. 1 3 0 2 5 0

Egan, c. 3 2 3 0 0 1

Pope, p. 1 3 1 0 3 0

Totaux 27 18 12 21 15 2

Ab. R. H. Po. A. E.

Corcoran, 3b. 4 3 3 2 2 0

Rath, 2b. 2 1 0 3 4 0

Walsh, 1b. 4 2 1 1 1 0

Seymour, c.f. 4 2 1 1 1 0

Heimüller, r.f. 3 0 0 0 0 0

Twombly, r.f. 2 1 1 0 0 0

Schmidt, 1b. 3 1 1 12 0 0

Maisel, s.s. 1 3 0 2 5 0

Egan, c. 3 2 3 0 0 1

Pope, p. 1 3 1 0 3 0

Totaux 27 18 12 21 15 2

Ab. R. H. Po. A. E.

Corcoran, 3b. 4 3 3 2 2 0

Rath, 2b. 2 1 0 3 4 0

Walsh, 1b. 4 2 1 1 1 0

Seymour, c.f. 4 2 1 1 1 0

Heimüller, r.f. 3 0 0 0 0 0

Twombly, r.f. 2 1 1 0 0 0

Schmidt, 1b. 3 1 1 12 0 0

Maisel, s.s. 1 3 0 2 5 0

Egan, c. 3 2 3 0 0 1

Pope, p. 1 3 1 0 3 0

Totaux 27 18 12 21 15 2

Ab. R. H. Po. A. E.

Corcoran, 3b. 4 3 3 2 2 0

Rath, 2b. 2 1 0 3 4 0

Walsh, 1b. 4 2 1 1 1 0

Seymour, c.f. 4 2 1 1 1 0

Heimüller, r.f. 3 0 0 0 0 0

Twombly, r.f. 2 1 1 0 0 0

Schmidt, 1b. 3 1 1 12 0 0

Maisel, s.s. 1 3 0 2 5 0

Egan, c. 3 2 3 0 0 1

Pope, p. 1 3 1 0 3 0

Totaux 27 18 12 21 15 2

Ab. R. H. Po. A. E.

Demain soir à l'Arena

C'est demain soir, à l'Arena que s'ouvrira le grand concours hippique annuel.

L'événement promet d'être l'une des réunions sociales les plus brillantes de la saison.

Les inscriptions sont nombreuses et viennent de tous les points de l'Amérique.

Les séries "B" de la Crosse

Les intermédiaires des séries B. de la N. L. U. joueront toutes leurs parties au terrain des Shamrocks.

La grande association athlétique irlandaise a décidé d'aider le plus possible ces jeunes équipes qui se partagent également les recettes de leurs parties.

Les clubs intéressés ont adopté la liste suivante de parties pour la saison qui commencera le 24 mai:

24—Celtics vs Shamrock.

27—Shamrock vs St. Pats.

30—Celtics vs St. Pats.

31—St. Pats vs Shamrock.

1er juin—St. Pats vs Shamrock.

4er juin—St. Pats vs Shamrock.

7er juin—St. Pats vs Shamrock.

10er juin—St. Pats vs Shamrock.

13er juin—St. Pats vs Shamrock.

16er juin—St. Pats vs Shamrock.

19er juin—St. Pats vs Shamrock.

22er juin—St. Pats vs Shamrock.

25er juin—St. Pats vs Shamrock.

28er juin—St. Pats vs Shamrock.

31er juin—St. Pats vs Shamrock.

4er juillet—St. Pats vs Shamrock.

7er juillet—St. Pats vs Shamrock.

10er juillet—St. Pats vs Shamrock.

13er juillet—St. Pats vs Shamrock.

16er juillet—St. Pats vs Shamrock.

19er juillet—St. Pats vs Shamrock.

22er juillet—St. Pats vs Shamrock.

25er juillet—St. Pats vs Shamrock.

28er juillet—St. Pats vs Shamrock.

31er juillet—St. Pats vs Shamrock.

4er août—St. Pats vs Shamrock.

7er août—St. Pats vs Shamrock.

10er août—St. Pats vs Shamrock.

13er août—St. Pats vs Shamrock.

16er août—St. Pats vs Shamrock.

19er août—St. Pats vs Shamrock.

22er août—St. Pats vs Shamrock.

25er août—St. Pats vs Shamrock.

28er août—St. Pats vs Shamrock.

31er août—St. Pats vs Shamrock.

4er septembre—St. Pats vs Shamrock.

7er septembre—St. Pats vs Shamrock.

10er septembre—St. Pats vs Shamrock.

13er septembre—St. Pats vs Shamrock.

16er septembre—St. Pats vs Shamrock.

19er septembre—St. Pats vs Shamrock.

22er septembre—St. Pats vs Shamrock.

25er septembre—St. Pats vs Shamrock.

28er septembre—St. Pats vs Shamrock.

31er septembre—St. Pats vs Shamrock.

4er octobre—St. Pats vs Shamrock.

7er octobre—St. Pats vs Shamrock.

10er octobre—St. Pats vs Shamrock.

13er octobre—St. Pats vs Shamrock.

16er octobre—St. Pats vs Shamrock.

19er octobre—St. Pats vs Shamrock.

22er octobre—St. Pats vs Shamrock.

25er octobre—St. Pats vs Shamrock.

28er octobre—St. Pats vs Shamrock.

31er octobre—St. Pats vs Shamrock.

4er novembre—St. Pats vs Shamrock.

7er novembre—St. Pats vs Shamrock.

10er novembre—St. Pats vs Shamrock.

13er novembre—St. Pats vs Shamrock.

16er novembre—St. Pats vs Shamrock.

19er novembre—St. Pats vs Shamrock.

22er novembre—St. Pats vs Shamrock.

25er novembre—St. Pats vs Shamrock.

28er novembre—St. Pats vs Shamrock.

31er novembre—St. Pats vs Shamrock.

4er décembre—St. Pats vs Shamrock.

7er décembre—St. Pats vs Shamrock.

10er décembre—St. Pats vs Shamrock.

13er décembre—St. Pats vs Shamrock.

16er décembre—St. Pats vs Shamrock.

19er décembre—St. Pats vs Shamrock.

22er décembre—St. Pats vs Shamrock.

25er décembre—St. Pats vs Shamrock.

28er décembre—St. Pats vs Shamrock.

31er décembre—St. Pats vs Shamrock.

4er janvier—St. Pats vs Shamrock.

7er janvier—St. Pats vs Shamrock.

10er janvier—St. Pats vs Shamrock.

13er janvier—St. Pats vs Shamrock.

16er janvier—St. Pats vs Shamrock.

19er janvier—St. Pats vs Shamrock.

22er janvier—St. Pats vs Shamrock.

25er janvier—St. Pats vs Shamrock.

28er janvier—St. Pats vs Shamrock.

31er janvier—St. Pats vs Shamrock.

4er février—St. Pats vs Shamrock.

7er février—St. Pats vs Shamrock.

10er février—St. Pats vs Shamrock.

13er février—St. Pats vs Shamrock.

16er février—St. Pats vs Shamrock.

19er février—St. Pats vs Shamrock.

22er février—St. Pats vs Shamrock.

25er février—St. Pats vs Shamrock.

28er février—St. Pats vs Shamrock.

31er février—St. Pats vs Shamrock.

4er mars—St. Pats vs Shamrock.

7er mars—St. Pats vs Shamrock.

10er mars—St. Pats vs Shamrock.

13er mars—St. Pats vs Shamrock.

16er mars—St. Pats vs Shamrock.

19er mars—St. Pats vs Shamrock.

22er mars—St. Pats vs Shamrock.

25er mars—St. Pats vs Shamrock.

28er mars—St. Pats vs Shamrock.

31er mars—St. Pats vs Shamrock.

Un indien gagne le marathon

(Service spécial du "Devoir")

New-York, 8. — La course de douze milles pour amateurs a eu lieu samedi, entre du Bronx à l'Hôtel de Ville, et c'est un indien de Carlisle, Louis, Teminima, courrant sous les couleurs de l'Association des Athlètes, qui a remporté le premier prix.

Jack Johnson au théâtre

(Service spécial du "Devoir")

Chicago, 8. — Jack Johnson n'ira pas au couronnement, car la Cour vient de lui ordonner de remplir le contrat qu'il a signé avec une agence théâtrale pour une tournée d'engagement.

Shrubb bat Cameron

Boston, 8. — Alfred Shrubb, le champion d'Angleterre pour distances moyennes, a battu Fred Cameron d'Amherst, N.E., le vainqueur du marathon de Boston de l'an dernier, dans une course de 12 milles à l'Arena hier soir. Shrubb a battu son adversaire de 234 tours. Le temps de vainqueur a été de 1.06.23 et celui Cameron 1.07.13.

Une rencontre inter-universitaire

(Service spécial du "Devoir")

London, 8. — L'Evening Times annonce que les Universités d'Oxford et Cambridge ont accepté l'offre des

COURROIES

DE TOUTES SORTES
D. K. McLAREN, Limitée,
309-311 RUE CRAIG OUEST.
Main 4904-4905.

CALENDRIER

MARDI, LE 9 MAI 1911
S. Grégoire de Nazianze.
Lever du Soleil : 4 h. 39 ; coucher du soleil : 7 h. 14. Lever de la Lune : 3 h. 33 (s.) ; coucher de la Lune : 3 h. 20 (m). Premier quartier.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Meun & Haffner, 10-12 rue Notre-Dame Est.
R. de MESLE, Gérant.

Table with 2 columns: Time/Event and Temperature/Value.

CE SOIR

SEANCES ET REUNIONS :—
Université Laval : Réunion du Comité exécutif. Réunion du Conseil de l'Ecole de Chirurgie Dentaire.

Une crise à Québec

(Spécial au "Devoir")
Québec, 8 mai. — La Campbell Shoe Co., est en liquidation. C'est un immense désastre financier; on dit que d'autres maisons de commerce en recevront un coup mortel. Un courtier bien connu a fermé son établissement. Un autre négociant, dont les affaires vont mal, est en fuite.

Mgr Stagni à Sainte-Anne

(Service spécial au "Devoir")
Québec, 8 mai. — Sa Grandeur, Monseigneur Stagni, délégué du Saint-Siège, se rendra le mercredi 10 à Sainte-Anne de Beauport. On lui prépare une magnifique réception.

Pour le monument Dollard

Comme le "Devoir" l'annonçait récemment les jeunes d'Outremont ont entrepris une campagne de souscriptions au profit du monument Dollard. Le succès a couronné leurs efforts et déjà ils ont recueilli la jolie somme de \$36.50. Leur ambition a été agitée par cet heureux début et ils visent maintenant à atteindre la somme de cent dollars. Ils ont adopté une devise qui leur sert de mot d'ordre dans leur campagne. C'est une devise concise autant qu'énergique : "Vive et bien".

Grève en perspective

Londres, 8 mai. — A moins que l'association des expéditeurs et l'association des armateurs ne fassent droit aux demandes de l'Union Nationale des marins et chauffeurs du Royaume-Uni, une grève générale sera déclarée dans le cours du mois de mai.

Cession de biens à Ottawa

Ottawa, 8 mai. — L'ex-échevin Lavoie, un des marchands de tabac les mieux connus de la capitale, vient de faire cession de ses biens.

Il est encore fou

Joseph Belleau, le jeune dément qui blessa deux hommes à coup de revolver, vendredi soir, n'a pas comparu devant le magistrat car il n'est pas encore "composé mental".

Un dépôt de \$10,000,000

Spécial au "Devoir"
New-York, 8 mai. — On a déposé ce matin dans les voutes souterraines du Trésor \$10,000,000 en monnaie mexicaine de la dernière émission.

Nouveau Club Ouvrier

Le jeudi, 11 mai courant, à 8 h. du soir, aura lieu, à la salle Mont-Royal, 817 avenue du même nom, l'inauguration du club ouvrier Mont-Royal.

SOLICITEURS DEMANDES

Deux bons solliciteurs d'abonnements trouveront un emploi stable en s'adressant au gérant du "DEVOIR". Inutile de se présenter sans les qualifications requises et les MEILLEURES RECOMMANDATIONS.

MAGNIFIQUE COFFRE-FORT A VENDRE

Measures extérieures : hauteur 72 pouces, largeur 46 pouces, profondeur 33 pouces. Measures intérieures : hauteur, 68 1/2 pouces; largeur, 31 1/2 pouces; profondeur, 18 pouces. S'adresser au gérant du "Devoir".

De nouvelles accusations contre M. Adélar Lancôt

Ottawa, 8 mai. — M. Blondin, député de Champlain, doit porter contre son collègue M. Adélar Lancôt, de Sorel, de nouvelles accusations à l'effet que M. Lancôt aurait fait construire une partie de son habitation avec des matériaux du gouvernement.

Le Couronnement pourrait être renvoyé à plus tard

L'ETAT DE LA REINE MARIE ET CELUI DE LA REINE-MERE INSPIRENT DES INQUIETUDES.
(Spécial au "Devoir")
Londres, 8 mai. — Les taux d'assurance contre les délais que pourrait subir le couronnement ont été augmentés ce matin, sur la rumeur que la santé de la reine Marie est chancelante et que l'état de la reine Alexandra est tel qu'il se serait nécessaire de remettre la cérémonie.

Une plainte à l'Inspecteur des Edifices

ON SE PLAINT A M. CHAUSSÉ D'UN GARAGE EXCLUSIF D'AUTOMOBILE SITUÉ AVENUE HOTEL DE VILLE.
Une plainte a été déposée ce matin devant l'inspecteur Chaussé par M. George Jobin, 324 avenue de l'Hôtel de Ville, qui déclare qu'un établissement voisin de sa maison fait le commerce de gazoline sur une grande échelle et qui croit que sa vie et celle de ses voisins sont mises en danger par la présence d'un réservoir de gazoline contenant 1,500 gallons de ce liquide, en dessous d'un édifice qui n'est pas du tout à l'épreuve du feu. Il y a eu dimanche huit jours, des chiffrons libérés de gazoline laissés près d'une fournaise, et qui mirent le feu à une automobile qui fut brûlée. N'étant été la prompte intervention des pompiers, le pôle de maisons aurait pu sauter. M. Jobin a ajouté qu'il s'était plaint au sous-chef des pompiers Marlin qui commande ce district, et que celui-ci lui a dit plus ou moins poliment que cela ne le regardait pas. Une plainte faite au chef Tremblay n'eût pas plus de succès et c'est en désespoir de cause qu'il est venu voir M. Chaussé qui a promis de s'occuper immédiatement de la chose et de voir ce qu'il y avait à faire. Détail particulier, cet établissement vend de la gazoline toute la journée du dimanche et M. Jobin doit se plaindre de cela au chef de police.

CHANGEMENT DANS LA POLICE

ON NOMMERAIT SOUS PEU UN NOUVEAU INSPECTEUR
Il est rumeur dans la police que les nominations de surveillance vont être de nouveau changées et que cela exigera la nomination d'un nouvel inspecteur. A l'heure actuelle, la partie nord est surveillée par l'inspecteur Grandchamps. Il est aussi chargé de la partie est, tandis que l'inspecteur McMahon régit sur tout l'ouest et que l'inspecteur Leggett borne sa surveillance à la cavalerie et aux services auxiliaires. On nommerait un capitaine d'une des stations du centre au poste d'inspecteur et les postes de la partie centre seraient placés sous sa surveillance directe. Comme avant, l'inspecteur O'Keefe, malade depuis près de trois mois, demeurerait chef de la police des moeurs.

FAITS DIVERS

Le français à l'Hôtel de Ville

LES DEUX ARTICLES PARUS DANS LE "DEVOIR" AMENENT DES EXPLICATIONS DE LA PART DE L'ADMINISTRATION.
Les deux articles parus récemment dans le "Devoir" au sujet de l'emploi du français à l'Hôtel de Ville soulevèrent probablement une vive discussion au Conseil de Ville cet après-midi. On se rappelle que M. LeCavalier de Saint-Henri s'était présenté à l'Hôtel de Ville pour obtenir deux permis et qu'on lui avait présenté un reçu rédigé en anglais et un numéro indicateur également en anglais. De là ses plaintes.

Le procès de Trépanier

Plusieurs témoins entendus samedi et ce matin ajoutent peu à la preuve. LE CORONER TEMOIGNERA CET APRES-MIDI.
Le procès continue dans le procès de Trépanier. Samedi matin, deux témoins ont été entendus, mais n'ont rien dit de bien extraordinaire. Ce sont Abraham Fleury et Ovide Champagne. Ce dernier est chargé par le coroner de remettre le subpoena à Trépanier et de l'amener avec lui à l'enquête du coroner.

Un automobile prend feu

QUATRE PERSONNES ONT FAILLI ETRE BRULEES VIVES.
Viterbe, 8 mai. — M. Arthur C. Train, avocat et auteur bien connu, sa femme et trois enfants, ont été saisis par une belle automobile. M. Train était derrière le volant pour le procès des camorristes et s'apprêtait à partir pour Rome en automobile.

Les Cours Civiles

ON ENTEND LES PLAIDOIRES
Le juge Desmarais a entendu ce matin les plaidoiries dans la cause de M. Caron contre "La Croix". M. Desmarais apparaît pour la poursuite et M. J. Dorais, pour la défense. L'argumentation sera continuée cet après-midi.

MAISONNEUVE CONDAMNEE

Le juge Lafontaine a accordé des dommages au montant de \$300 à M. Georges Tremblay, qui poursuivait la ville de Maisonneuve pour cette somme. Le 21 février de l'année dernière, un agent de police à l'emploi de la ville de Maisonneuve, envahit le domicile du demandeur sous prétexte de capturer un chien qu'il voulait tuer. L'agent de police, qui poursuivait la ville de Maisonneuve pour cette somme, d'où l'action. La Cour a maintenu toutes les prétentions du demandeur et a condamné la défenderesse à payer le montant demandé, les intérêts et les frais.

LA CONSTRUCTION

La construction est toujours en pleine période d'activité. Nous relevons dans les permis les plus importants : J. H. Harris, rue Lincoln, \$40,000 ; M. P. Seath, ex-M.P., rue Tupper, \$15,000 ; succession T. Oumet, confectionnerie, \$40,000 ; S. Boutin, rue Saint-André, \$5,000 ; G.T.R. rue Aqueduc, \$5,000.

LES ECHEVINS NE SONT PAS SATISFAITS

La part faite aux quartiers récemment annexés dans les dépenses de la Ville n'a pas satisfait tous les représentants de ces quartiers. L'échevin Larivière notamment se plaint qu'on fasse à certains quartiers la part de lion tandis que le sien n'a pour toute part qu'une somme de \$60,000. L'échevin Larivière demandera le "next meeting" lorsque le rapport des Commissaires viendra devant le Conseil.

LES TROTTROIS PERMANENTS

Le rapport des Commissaires sur les trottoirs permanents indique que ces trottoirs seraient faits en asphalte ou en ciment et que le coût approximatif en serait de \$506,470. Les échevins acceptent ce rapport, mais avec l'entente que les soumissions seront demandées séparément pour chaque rue ou bout de rue. L'échevin Bastien qui a fait adopter cette stipulation a fait remarquer que cela donnerait l'avantage à tous les contracteurs, gros ou petits, d'entreprendre leur partie des travaux.

LES DROITS DE LA VILLE

Dans l'affaire de Rosenfeld, boucher israélite, qui a sollicité un "mandamus" contre la Ville, il y a quelque temps, pour la contraindre à lui donner une licence pour tenir un étal dans l'établissement d'Abel Wollenberg, rue St-Dominique, le juge Bruneau a rendu jugement renvoyant la demande et maintenant la prétention de la Ville qu'un particulier ne peut pas ouvrir un étal public dans un établissement privé; mais qu'il appartient à la ville seule d'établir les marchés publics. La Ville était représentée par M. J. L. Archambault, C.R., et la partie adverse par M. Pélissier, C.R.

LA FRANCE AU MAROC

Les projets du gouvernement sont condamnés dans les cercles militaires
Paris, 8 mai. — Les projets du gouvernement au sujet du Maroc sont désapprouvés sur deux points importants par les cercles militaires. On trouve d'abord que le gouvernement a tort de diriger les troupes sur Dardari et non sur Fez. L'on dit que Dardari se trouvant à 56 miles de Fez, les troupes ne pourraient lever le siège de cette ville et ravitailler la capitale. On blâme aussi le gouvernement d'avoir défendu au général Toulou que commande les troupes de secours d'Oran de traverser la Moulouia qui sépare l'Algérie du Maroc. Une dépêche du consul de France à Fez lui a dit qu'il ne devait pas se laisser aller à des propos de ce genre.

La région québécoise du Témiskamingue

Ottawa, 8 mai. — S'il faut en croire un rapport qui vient de paraître la Commission Géologique, la partie du Témiskamingue qui se trouve dans la province de Québec, a été quelque peu négligée par la Nature, au point de vue des richesses minières. C'est M. U.E. Wilson, de la Commission Géologique, qui a fait cette découverte importante.

Les accidents du travail

New-York, 8 mai. — Dans le but de prendre des mesures pour diminuer le nombre des accidents du travail aux Etats-Unis, l'Association Nationale des Fabricants tiendra une convention dans cette ville du 15 au 17 mai. Pas moins de trois mille fabricants assisteront à cette convention.

Cadavre sur la grève

Parrsboro, N.E., 8 mai. — Un cadavre a été trouvé sur la plage à Bulls Bluff, près de Diligent River, samedi soir. L'enquête du coroner a été si effrayante qu'elle a fait un grave malade, d'où l'action. La Cour a maintenu toutes les prétentions du demandeur et a condamné la défenderesse à payer le montant demandé, les intérêts et les frais.

Notes de l'Hôtel de Ville

LA CONSTRUCTION
La construction est toujours en pleine période d'activité. Nous relevons dans les permis les plus importants : J. H. Harris, rue Lincoln, \$40,000 ; M. P. Seath, ex-M.P., rue Tupper, \$15,000 ; succession T. Oumet, confectionnerie, \$40,000 ; S. Boutin, rue Saint-André, \$5,000 ; G.T.R. rue Aqueduc, \$5,000.

LES ECHEVINS NE SONT PAS SATISFAITS

La part faite aux quartiers récemment annexés dans les dépenses de la Ville n'a pas satisfait tous les représentants de ces quartiers. L'échevin Larivière notamment se plaint qu'on fasse à certains quartiers la part de lion tandis que le sien n'a pour toute part qu'une somme de \$60,000. L'échevin Larivière demandera le "next meeting" lorsque le rapport des Commissaires viendra devant le Conseil.

LES TROTTROIS PERMANENTS

Le rapport des Commissaires sur les trottoirs permanents indique que ces trottoirs seraient faits en asphalte ou en ciment et que le coût approximatif en serait de \$506,470. Les échevins acceptent ce rapport, mais avec l'entente que les soumissions seront demandées séparément pour chaque rue ou bout de rue. L'échevin Bastien qui a fait adopter cette stipulation a fait remarquer que cela donnerait l'avantage à tous les contracteurs, gros ou petits, d'entreprendre leur partie des travaux.

LES DROITS DE LA VILLE

Dans l'affaire de Rosenfeld, boucher israélite, qui a sollicité un "mandamus" contre la Ville, il y a quelque temps, pour la contraindre à lui donner une licence pour tenir un étal dans l'établissement d'Abel Wollenberg, rue St-Dominique, le juge Bruneau a rendu jugement renvoyant la demande et maintenant la prétention de la Ville qu'un particulier ne peut pas ouvrir un étal public dans un établissement privé; mais qu'il appartient à la ville seule d'établir les marchés publics. La Ville était représentée par M. J. L. Archambault, C.R., et la partie adverse par M. Pélissier, C.R.

LA FRANCE AU MAROC

Les projets du gouvernement sont condamnés dans les cercles militaires
Paris, 8 mai. — Les projets du gouvernement au sujet du Maroc sont désapprouvés sur deux points importants par les cercles militaires. On trouve d'abord que le gouvernement a tort de diriger les troupes sur Dardari et non sur Fez. L'on dit que Dardari se trouvant à 56 miles de Fez, les troupes ne pourraient lever le siège de cette ville et ravitailler la capitale. On blâme aussi le gouvernement d'avoir défendu au général Toulou que commande les troupes de secours d'Oran de traverser la Moulouia qui sépare l'Algérie du Maroc. Une dépêche du consul de France à Fez lui a dit qu'il ne devait pas se laisser aller à des propos de ce genre.

La région québécoise du Témiskamingue

Ottawa, 8 mai. — S'il faut en croire un rapport qui vient de paraître la Commission Géologique, la partie du Témiskamingue qui se trouve dans la province de Québec, a été quelque peu négligée par la Nature, au point de vue des richesses minières. C'est M. U.E. Wilson, de la Commission Géologique, qui a fait cette découverte importante.

Les accidents du travail

New-York, 8 mai. — Dans le but de prendre des mesures pour diminuer le nombre des accidents du travail aux Etats-Unis, l'Association Nationale des Fabricants tiendra une convention dans cette ville du 15 au 17 mai. Pas moins de trois mille fabricants assisteront à cette convention.

Cadavre sur la grève

Parrsboro, N.E., 8 mai. — Un cadavre a été trouvé sur la plage à Bulls Bluff, près de Diligent River, samedi soir. L'enquête du coroner a été si effrayante qu'elle a fait un grave malade, d'où l'action. La Cour a maintenu toutes les prétentions du demandeur et a condamné la défenderesse à payer le montant demandé, les intérêts et les frais.

DANS LE MONDE OUVRIER

PLUSIEURS INVITATIONS AU PARTI OUVRIER — VISITE DES MINISTRES AUSTRALIENS. — PLUS EFFICACE PROTECTION DES OUVRIERS DEMANDEE AU GOV. AUSTRALIEN. — DIVISION DU COMTE DE HOCHELAGA.

Hier matin, il y avait à la salle St-Joseph la réunion du comité général des délégués des unions ouvrières et des clubs ouvriers de la ville de Montréal. A part la besogne ordinaire du comité, on s'occupa de diverses questions qui intéressent la classe ouvrière en général, et surtout de la protection plus efficace de l'ouvrier dans les manufactures.

Cette réunion très nombreuse était présidée par M. David Giroux, président du Conseil des Métiers et du Travail. On procéda d'abord à l'initiation de quelques nouveaux membres. M. E. Préfont, du comité exécutif du Conseil des Métiers et du Travail, M. P. Lapointe et M. J. Roy de l'Union 134 des charpentiers, MM. A. Mayer, C. Thibault, J. Dugre, G. Martel, I. Beaudoin du club ouvrier Mont-Royal. Les rapports des clubs St-Jean-Baptiste, Mont-Royal et de la Partie-Nord ont ensuite été acceptés.

L'Union des Barbiers fait connaître une résolution, adoptée à sa dernière assemblée, se déclarant en faveur du traité de réciprocité franco-Américaine. Le nouveau club ouvrier Mont-Royal doit être organisé et déjà prospère annonce que l'inauguration officielle du club aura lieu jeudi prochain le onze, on se propose de faire de cette fête un véritable succès.

Comme l'on sait déjà l'hon. M. Fisher, premier ministre de l'Australie ainsi que quelques-uns des membres du gouvernement se proposent de visiter le Canada au retour des grandes fêtes du centenaire.

Le parti ouvrier a décidé de recevoir officiellement des messieurs à leur passage parmi nous à la fin de juin ou au commencement de juillet. Un comité de réception a été nommé à cet effet et il se compose de MM. Alphonse Verville, Gustave France, Joseph Foster, O. Proulx, R. Lynch.

D'après le sentiment unanime de tous les délégués il a été résolu de demander avec instance aux autorités municipales et provinciales d'assurer aux ouvriers des manufactures une plus grande protection. Les moyens de protection de la santé et de la vie des ouvriers dans les grands ateliers, sont aujourd'hui insuffisants et l'on demande qu'une inspection plus sévère et plus efficace force les propriétaires de grands établissements manufacturiers de mieux aménager leurs ateliers au point de vue de l'hygiène et de la sécurité des ouvriers.

On rappelle également au gouvernement sa promesse de diviser le comté de Hochelaga, et qu'il n'a pas encore exécuté; une résolution a été adoptée de demander à M. le premier ministre de la province de se rendre au désir de toute la population ouvrière de ce quartier.

Traduction d'un document important

POUR LES AGENTS D'ASSURANCE.
"Winnipeg, Man., 27 avril 1911."
"A TOUS CEUX QUE LES PRESENTS PEUVENT INTERESSER."
"J'ai lu avec beaucoup de plaisir un livre édité par Jos. T. Chénard de la "ville de Québec, imprimé en français, et intitulé : "Connaissances Utiles" pour les solliciteurs d'assurances."
"C'est un livre très bien relié de cent cinquante et une pages et quinze cahiers contenant une foule de renseignements précieux, particulièrement pour les novices solliciteurs d'assurances. Bien que j'aie été vingt et une années dans ce genre d'affaires, j'ai trouvé dans le livre de nombreux avis utiles, et je crois que c'est un livre qui devrait être dans les mains de tout assureur sur la vie comprenant le français. M. Chénard s'est basé sur le principe "Noblesse Oblige" et sur le prix d'une petite fraction pour lui-même, il a fait à ses confrères une grande faveur. On trouve partout un parcourant cet ouvrage, un magnifique enseignement moral, et si les agents d'assurances s'entendaient seulement aux sains avis contenus dans les différents chapitres, beaucoup de choses regrettables qu'on a vu dans les années passées, disparaîtraient bien trop de la sollicitation d'assurance, seraient réduites à néant et la profession "att-ndrait un bien meilleur niveau."

"Je recommande cordialement ce livre aux Directeurs-Généralistes et aux Agents Chefs des Compagnies qui ont des solliciteurs français et je suggère qu'ils humbement qu'ils voient à ce qu'ils ne puissent pas en faire un mauvais usage. Chaque solliciteur français qui n'en a pas un exemplaire, en soit pourvu."

(Signé) : "W. McBRIDE,"
Président de l'Association des Assureurs sur la vie du Canada.
Voici l'adresse de l'auteur de ce livre :
JOS. T. CHENARD,
132 rue Saint-Pierre, Québec.

Les Canadiens qui vont au Congrès de la Paix

LES SE JOINDRONT AUX REPRESENTANTS DES AUTRES PAYS AU CONGRES DE LA PAIX DU LAC MOHONK. — LE CANADA SERA TOUT PARTICULIEREMENT INTERESSE CAR ON Y DISCUTERA LE TRAITE BRITANNIQUE D'ARBITRAGE.
Un grand nombre d'hommes distingués de toutes les parties du monde assistera à la conférence internationale d'arbitrage du lac Mohonk, car la dix-septième conférence sera tenue au lac Mohonk, N.Y., du 24 au 26 mai. Ce congrès provoque un intérêt insusé parce qu'on y discutera les négociations actuelles entre l'Angleterre et les Etats-Unis, négociations que l'on croit de nature à empêcher à jamais un conflit entre les deux branches de la race saxonne. Un grand nombre de Canadiens distingués et des représentants des deux pays prendront part à la conférence. Parmi les Canadiens se trouvent : MM. le sénateur Bourassa, Henri Bourassa, le juge Weir, le révérend Docteur William Sparling, W. D. Lighthall, C.R., l'hon. Mackenzie King, ministre du travail; le juge en chef William Mulock, le juge J. J. Maclearen, le juge W. R. Riddell, R. S. Gourlay, Elias Rogers, J. Murray Clarke, C.R., Toronto; le maire J. A. Chisholm, d'Halifax.

Parmi les autres orateurs : le baron d'Estournelles de Constant, le doyen John Clifford, de Londres; F. W. Simoleit, de Berlin; et les ministres des Etats-Unis et un grand nombre de ceux de plusieurs pays d'Europe et de pays sud-américains. Les orateurs américains comprendront le sénateur Théodore E. Burton, Charlesman Tower, ancien ambassadeur en Russie et en Autriche; Oscar S. Straus, membre du Tribunal de la Haye, le solliciteur J. R. Clark, du Secrétariat d'Etat; John W. Foster, ancien secrétaire d'Etat; George W. Perkins; Charles P. Nel, ancien commissaire du Travail; Richard Bartholdi, James Brown Scott et le président Butler, de l'université Columbia, qui présidera le congrès.

Le congrès apportera une attention toute particulière à un traité illégitime d'arbitrage entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et au projet de la célébration du centenaire du traité de 1763. On croit qu'une commission extraordinaire soumettra un projet pour la création d'un Conseil national d'arbitrage et de la paix, ayant pour objet de créer une coopération plus active de différentes sociétés de ce genre.

LA FRANCE AU MAROC

Les projets du gouvernement sont condamnés dans les cercles militaires
Paris, 8 mai. — Les projets du gouvernement au sujet du Maroc sont désapprouvés sur deux points importants par les cercles militaires. On trouve d'abord que le gouvernement a tort de diriger les troupes sur Dardari et non sur Fez. L'on dit que Dardari se trouvant à 56 miles de Fez, les troupes ne pourraient lever le siège de cette ville et ravitailler la capitale. On blâme aussi le gouvernement d'avoir défendu au général Toulou que commande les troupes de secours d'Oran de traverser la Moulouia qui sépare l'Algérie du Maroc. Une dépêche du consul de France à Fez lui a dit qu'il ne devait pas se laisser aller à des propos de ce genre.

La région québécoise du Témiskamingue

Ottawa, 8 mai. — S'il faut en croire un rapport qui vient de paraître la Commission Géologique, la partie du Témiskamingue qui se trouve dans la province de Québec, a été quelque peu négligée par la Nature, au point de vue des richesses minières. C'est M. U.E. Wilson, de la Commission Géologique, qui a fait cette découverte importante.

Les accidents du travail

New-York, 8 mai. — Dans le but de prendre des mesures pour diminuer le nombre des accidents du travail aux Etats-Unis, l'Association Nationale des Fabricants tiendra une convention dans cette ville du 15 au 17 mai. Pas moins de trois mille fabricants assisteront à cette convention.

Cadavre sur la grève

Parrsboro, N.E., 8 mai. — Un cadavre a été trouvé sur la plage à Bulls Bluff, près de Diligent River, samedi soir. L'enquête du coroner a été si effrayante qu'elle a fait un grave malade, d'où l'action. La Cour a maintenu toutes les prétentions du demandeur et a condamné la défenderesse à payer le montant demandé, les intérêts et les frais.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaulieu & Co, courtiers, 101 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12-20 hrs p.m.

Table with 4 columns: STOCKS, Vend, Ach, STOCKS, Vend, Ach.

Traduction d'un document important

POUR LES AGENTS D'ASSURANCE.
"Winnipeg, Man., 27 avril 1911."
"A TOUS CEUX QUE LES PRESENTS PEUVENT INTERESSER."
"J'ai lu avec beaucoup de plaisir un livre édité par Jos. T. Chénard de la "ville de Québec, imprimé en français, et intitulé : "Connaissances Utiles" pour les solliciteurs d'assurances."
"C'est un livre très bien relié de cent cinquante et une pages et quinze cahiers contenant une foule de renseignements précieux, particulièrement pour les novices solliciteurs d'assurances. Bien que j'aie été vingt et une années dans ce genre d'affaires, j'ai trouvé dans le livre de nombreux avis utiles, et je crois que c'est un livre qui devrait être dans les mains de tout assureur sur la vie comprenant le français. M. Chénard s'est basé sur le principe "Noblesse Oblige" et sur le prix d'une petite fraction pour lui-même, il a fait à ses confrères une grande faveur. On trouve partout un parcourant cet ouvrage, un magnifique enseignement moral, et si les agents d'assurances s'entendaient seulement aux sains avis contenus dans les différents chapitres, beaucoup de choses regrettables qu'on a vu dans les années passées, disparaîtraient bien trop de la sollicitation d'assurance, seraient réduites à néant et la profession "att-ndrait un bien meilleur niveau."

"Je recommande cordialement ce livre aux Directeurs-Généralistes et aux Agents Chefs des Compagnies qui ont des solliciteurs français et je suggère qu'ils humbement qu'ils voient à ce qu'ils ne puissent pas en faire un mauvais usage. Chaque solliciteur français qui n'en a pas un exemplaire, en soit pourvu."

(Signé) : "W. McBRIDE,"
Président de l'Association des Assureurs sur la vie du Canada.
Voici l'adresse de l'auteur de ce livre :
JOS. T. CHENARD,
132 rue Saint-Pierre, Québec.

Service

VIAU. — Mercredi 10 mai courant sera chanté à St-Benoît, à 9 hrs, 30 a.m., un service pour le repos de l'âme de feu M. Alphonse Viau, ancien curé de Ste-Julienne.
Parents et amis sont invités.

DECES

PRATTE. — En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 57 ans, est décédé L. E. N. Pratte, marchand de pianos, fils de F. X. Pratte, N.P.
Le convoi funéraire partira de la demeure mortuaire, No 2182, rue Hutchison, mardi le 9 courant, à 2 heures de l'après-midi pour se rendre à l'église d'Outremont où un service sera chanté. De là on se rendra à la gare Beauport à destination de Stanfold, Québec.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

Ernestine Lefebvre, 33 ans, femme de Raoul LEDUC, constructeur, rue Notre-Dame, 1684, est décédée; Arthur JEAN, 30 ans, mouleur, rue Charlevoix, 475; Léonide, 6 mois, enf. de EUGÈNE BÉLLE, mouleur, rue St-André, 1030; José Beauchamp, 78 ans, femme de François CHARTIER, ingénieur, rue Mont-Cord 9; James SMITH, 58 ans, inspecteur, des Etablissements, 1236; Aldas 11 jours, enf. d'Odias PAQUETTE, mouleur, rue Notre-Dame, 560; Eugène, 2 mois, enf. d'Eugène MONTGOMERY, charpentier, rue Notre-Dame, 1030; Roland, 8 mois, enf. d'Elis MAJOR, entrepreneur, rue Breche, 30; Agnès Lachapelle, 58 ans, femme de Henri LONGTIN, cordonnier, rue Panet, 302; Laurier, 3 ans, enf. de Joseph BELANGE, charpentier, rue Châteauguay, 134; Thomas, 8 ans, enf. d'Alfred LAGACE, cordonnier, rue St-Hubert, 3259; Léopold, 5 mois, enf. de Zéphirin LACOMBE, charpentier, rue Plessis, 406; Philomène LAJUNESSE, 75 ans, domestique, rue DuMontigny, 762; Philomène Moreau, 30 ans, femme d'Albert YETTE, tailleur, rue Ryan, 213; François, 4 mois, enf. de Jos. DAVIGNON, marchand, rue Ontario, 1036; Clotilde Gamache, 55 ans, femme de Magloire BERGERON, rue St-Dominique, 171; Justina, 3 mois, enf. d'Emmanuel LABELLE, bricoleur, chemin St-Laurent, 938; Yvonne, 2 ans, enf. de Wilfrid BRULÉ, LÉVE, cordonnier, rue Simard, 1060; Aldon, 1 mois, enf. de JOS. CASAVANT, menuisier, 3e av. 155, St-Paul; Valérie Payette, 61 ans, femme de Napoléon GIRARD, boucher, rue Parthenais, 1364; Delma St-Michel, 11 ans, femme de Saluste MORILLON, ingénieur, rue Dupas, 101; 19 jours, enf. d'Isidore PAQUIN, chauffeur, rue Dufferin, 138; Bridget Power, 57 ans, femme de Patrick O'BRIEN, journalier, rue Ottawa, 58; Laura BERTHAUME, 29 ans, Sorel, Qué.